au service de
l'I.-P.-E.
CBAFT 31
CBAF 88,1 *fm*
Charlottetown
CBAFT 9
Saint-Édouard

La Voix Acadienne Ltée
de l'Ile-du-Prince-Edouard
SUMMERSIDE, I.-P.-E. 8E ANNEE NO. 50 Mercredi le 8 juin 1983 20cents

Ouverture officielle du nouveau magasin

M. George Henderson (au centre) fait la coupe du ruban avec l'aide de M. Rhéal Arsenault (à gauche) et M. Tilmon Gallant.

Par J.B.-

L'ouverture officielle du nouveau magasin de la Coopérative de Mont-Carmel a eu lieu le mardi 31 mai.

Plus de 200 personnes se sont rendues au nouveau magasin de 4 000 pieds carrés afin d'assister à la cérémonie et de voir la plus grande variété de produits en étalage.

La coupe traditionnelle du ruban a été effectuée par M. George Henderson, député fédéral d'Egmont, assisté de M. Tilmon Gallant, le membre le plus âgé de la Coopérative, et M. Rhéal Arsenault, le plus jeune membre de la Coopérative.

Plusieurs personnes ont aussi pris la parole pour adresser des félicitations aux directeurs de la Coopérative ainsi qu'aux ouvriers pour l'accomplissement de ce projet, soit M. Henderson, M. Léonce Bernard, M. Eddie Clark, M. Don Stubbert de Coop Atlantique, M. Ken MacLean de la Co-op Union de l'I.-P.-E. et M. Ulric Poirier.

M. Paul Richard, secrétaire du conseil d'administration de la Coopérative a présenté un petit rapport des déboursés de construction. Il a indiqué que 40 000$ ont été versés en salaires et que les matériaux utilisés ont coûté 73 000$. Avec la mise en état du terrain et le revêtement du stationnement, M. Richard a indiqué que le projet coûtera plus cher que prévu. Cependant, il a déclaré que les directeurs croient que le projet sera un succès à long terme.

Père Charles Gallant, curé de Mont-Carmel, était présent et a béni le nouvel édifice.

Enfin, M. Bob MacNeill, contremaître du projet, a présenté la clef de l'édifice au gérant de la Coopérative, M. Ronnie Durant.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec le goûter, et du divertissement a été offert par les artistes Marcella et Patsy Richard, Paul Gallant, Elmer Arsenault et Albert Arsenault.

En terminant, il faudrait indiquer qu'un message a été exprimé bien clairement tout au long de la soirée: "Le succès du magasin dépendra du support apporté par les membres."

Au delà de 80% des lecteurs sont satisfaits du journal

Par L.M.

Voilà ce qui a été révélé lors de l'assemblée annuelle du journal La Voix Acadienne qui eut lieu mardi le 31 mai au Centre J.-Henri Blanchard. Environ cinquante personnes assistaient à cette réunion. Dans son rapport le Président M. J.-Edmond Arsenault a souligné les résultats positifs recueillis auprès des abonnées du journal suite à un sondage effectué il y a quelques mois.

Ce sondage qui comportait quelque 39 questions a clairement révélé que la majorité des lecteurs sont satisfaits du contenu actuel du journal. Ce n'est qu'un faible pourcentage qui ont soulevé quelques critiques qui seront tout de même étudiées afin d'améliorer le contenu du journal.

Parmi les plus importantes questions du sondage on trouve que 45 pourcent des abonnés, s'abonnent au journal parce que c'est un journal français, 82 pourcent trouve le journal intéressant, 85 pourcent le trouve informatif, 66 pourcent le trouve facile à lire et ainsi de suite. Le sondage a été effectué par Mme Claudette McNeill. Elle a visité quelque 289 personnes.

La dernière année a été passablement bonne pour La Voix Acadienne. En effet au cours de l'année le journal a réussi à effacer son emprunt bancare. La direction a aussi travaillé à améliorer son réserau de correspondantes. Un des objectifs pour la prochaine année est d'améliorer de façon significative sa couverture de nouvelles sportives. De plus comme l'an passé le journal publiera pendant l'été un guide touristique intitulé "La Voie du Visiteur".

M. J.-Edmond Arsenault, président-sortant, de La Voix Acadienne, (à gauche) et M. Léopold Mallet, administrateur de La Voix Acadienne, (à droite) discutent avec M. Claude Bourque, directeur de Radio-Canada et conférencier-invité à l'assemblée annuelle.

Parmi les questions soulevées par l'assemblée, il faut souligner une proposition voulant que La Voix Acadienne réserve dans ses éditions une section féminine. Cette proposition ajoutée a un amendement voulant que l'on s'assure la représentation d'un membre de Jeunesse Acadienne sur le Conseil de La Voix Acadienne marque sans doute comme l'a souligné M. Donald Arsenault du Secrétariat d'Etat, un tournant dans le développement du journal.

Dans le cadre de l'assemblée annuelle, la direction a cru bon d'inviter un conférencier. Dans son discours M. Claude Bourque, directeur à Radio Canada dans les provinces atlantique et ayant travaillé à la défunte Evangéline pendant plusieurs années a surtout insisté sur l'importance d'un outil d'information pour le développement d'une Communauté. Il a mentionné que le journal se doit de donner l'information juste afin de permettre à la population de prendre position sur différentes questions.

Finalement dans le cadre de sont étude sur le renouvellement du programme pour le développement des communautés acadiennes, M. Denis Poirier a adréssé quelques questions. Il a invité les membres à lui faire des commentaires sur les besoins futurs et les attentes des gens vis-à-vis un tel programme.

Fonction publique fédérale: La sous-participation francophone contribue à la mauvaise qualité des services en français

Ottawa- La Fédération des Francophones hors Québec a déploré le fait qu'une sous-représentation des Francophones à la Fonction publique fédérale, surtout au niveau de la haute gestion, contribue à la mauvaise qualité des services en français dans de nombreux ministères et organismes fédéraux.

En 1982, selon le rapport que vient de déposer au Parlement la Commission de la Fonction publique, les fonctionnaires fédéraux francophones étaient encore trop peu nombreux dans toutes les provinces, sauf le Québec, pour permettre à leurs employeurs que sont les ministères et les agences de bien garantir leurs services en français. "La Loi sur les langues officielles est mal respectée dans divers milieux et la sous-participation francophone dans la fonction publique fédérale n'est pas étrangère aux lacunes persistantes dont sont victimes les Francophones", a déclaré la présidente de F.F.H.Q., Mlle Jeannine Séguin.

La F.F.H.Q. et ses membres ont souvent relevé le fait que les services gouvernementaux sont mal fournis en français par les ministères et organismes fédéraux. Il est fréquent, en effet, que des services, pourtant assujettis à la Loi sur les langues officielles, soient mal assurés en français et ce, à divers niveaux et dans toutes les provinces. Les postes, les centres d'emploi, la direction de la Condition physique et des Sports amateurs et ses intermédiaires, Air Canada et des ministères à vocation économique, par exemple, posent des problèmes aux Francophones.

A titre d'exemple, il n'y a que 1 722 (23.8%) au Manitoba et 56 (1%) en Saskatchewan. Ces fonctionaires francophones et leurs quelques collègues anglophones bilingues n'arrivent pas, étant donné leur nombre insuffisant, à assurer aux Francophones des services conformes aux besoins de ceux-ci et ce, en français.

"La sous-participation francophone se complique hélas davantage si on regarde du côté de la gestion où les directeurs et autres hauts fonctionnaires francophones s'avèrent trop rares... Ce n'est pas avec une moyenne de 19.5% de Francophones aux échelons supérieurs, en général, que les besoins de nos membres seront bien compris et feront l'objet d'une attention éclairée", a ajouté Mlle Séguin.

Comme la situation a à peine bougé depuis 1978, année où la participation aux échelons supérieurs se situait à 18%, la F.F.H.Q. compte sur des mesures énergiques de la part du gouvernement afin que ce vieux problème de la sous-participation francophone se règle dans les meilleurs délais et que, enfin, les services soient fournis conformément aux exigences de la Loi sur les langues officielles. "Il nous faut de bons interlocuteurs à tous les niveaux et en nombre suffisant", de conclure Mlle Séguin.

Légion de Summerside
340, rue Notre-Dame, Summerside, I.-P.-E.
Mercredi soir: divertissement habituel
Jeudi soir: Bingo à 8h
Samedi après midi: Gong Show de 2h30 à 5h30
Samedi soir: Danse de 9h30 à 12h45

Avis d'assemblée Hôpital du Comté de Prince

L'assemblée annuelle des membres de l'hôpital du Comté de Prince aura lieu à l'auditorium du Holland College de Summerside, (connu comme l'école vocationnelle) situé sur la rue Granville à Summerside, Ile-du-Prince-Edouard, le mardi 21 juin 1983 à partir de 7h00 p.m. en accord avec les règlements de l'hôpital.

Afin de pouvoir assister et voter à cette assemblée les membres de la Corporation de l'hôpital devront selon la section 4 des règlements de l'hôpital tels qu'amendés à une réunion générale spéciale, tenue le 8 mars 1983, avoir fait leur don le 31 mars 1983 au plus tard.

L'ordre du jour de l'assemblée annuelle comprendra:

1) les procès-verbaux de l'assemblée annuelle 1982 et de l'assemblée générale spéciale.
2) Les rapports du président, de l'administrateur, du chef du secteur des employés médicaux; des auxiliaires et autres rapports.
3) Les états financiers et le rapport du vérificateur.
4) Les élections des commissaires.
5) Le choix des vérificateurs
6) L'acceptation d'un règlement énoncé par les commissaires autorisant l'émission d'obligations.
7) L'étude d'un avis de motion proposée par Donnie Doyle, Bloomfield appuyée par Bertha Lawless, Kinkora que le règlement no 67 concernant le Comité sur les avortements thérapeutiques soit retiré des règlements.

L'inscription des membres se fera à partir de 6h30 et la réunion commencera à 7h00 p.m.

Veuillez prendre note que les nominations des commissaires doivent être signées par deux membres de la corporation de l'hôpital et être remises dans les mains du secrétaire au moins dix jours avant la date de l'assemblée annuelle.

Tous ceux qui sont en nomination doivent être membre en règle, conformément à l'article 9 (b) des règlements et résider dans le comté de Prince en accord avec l'article 8 des règlements. En accord avec l'article 9(b) des règlements un des membres en nomination et élu doit demeurer dans le premier district électoral du Comté de Prince et un autre dans le deuxième district électoral du comté de Prince.

John R. Mungall
Secrétaire
Hôpital du Comté de Prince

Nouvelle employée à La Voix Acadienne

La direction du journal est heureuse d'annoncer l'embauche de Mlle Monique Gallant comme 2e secrétaire à La Voix Acadienne. Dans son travail Mlle Gallant devra effectuer plusieurs tâches. En autre elle sera responsable de réaliser la pagination du journal, c'est-à-dire effectuer le montage de textes et d'annonces, en plus d'effectuer certains travaux de secrétariat.

Mlle Gallant a débuté son travail à La Voix Acadienne le 30 mai. Elle a effectué ses études secondaires à l'Ecole Evangéline et a fréquenté le Holland College pendant la dernière année en vue d'obtenir son diplôme de secrétaire bilingue.

Monique remplace Alice Richard qui a accepté un emploi de secrétaire au Ministère des Anciens Combattants à Charlottetown.

Le Camp Culturel Tisou

est à la recherche

d'une directrice-adjointe

Le Camp Culturel Tisou requiert les services d'une directrice-adjointe pour le Camp d'été 1983 du 24 juillet au 4 août.

Exigences:
Excellente connaissance du français. Aptitudes en domaine d'animation auprès des jeunes.

Fonctions:
Collaborer avec le Conseil et le directeur à la planification du Camp. Surveillance du dortoir des filles.

Adultes - Accompagnateurs

Deux postes d'adultes - accompagnateurs sont également ouverts pour assister la direction pendant le voyage à Shippagan du 31 juillet au 4 août.

Communiquez par écrit avant le 22 juin avec:

Camp Culturel Tisou
Att: Elva Arsenault
C.P. 1330
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2

Concert de fin d'année donné par

La fanfare de l'Ecole Evangéline

Quand: dimanche le 12 juin

Heure: 7hrs 30

Où: Gymnase de l'école

Admission: $2.00 adulte
$1.00 étudiant

Entrée libre pour les enfants d'âge pré-scolaire.

Les fonds receuillis à l'occasion du spectacle serviront pour l'achat de costumes pour la fanfare.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis

Lignes directrices visant les demandes de diffusion du service "3 + 1" devant être distribué par la CANCOM. Le Conseil tient aujourd'hui à établir des lignes directrices complémentaires aux fins de faciliter la préparation des demandes de diffusion de n'importe lequel des services "3 + 1" de la CANCOM par les entreprises de télévision par câble admissibles. Les demandes qui se sont conformeront aux lignes directrices suivantes seront traitées avec célérité par le Conseil. Ces demandes restent, toutefois, assujetties aux exigences statutaires touchant la publication dans la Gazette du Canada et la notification publique, et elles pourront faire l'objet d'observations par le biais d'interventions de toute personne intéressée. Les requérantes sont priées de se rappeler que, le cas échéant, l'approbation de ces demandes sera assujettie à la certification technique du ministère des Communications. Lignes directrices. Toutes les entreprises de télévision par câble admissibles à la diffusion de n'importe lequel des services "3 + 1" de la CANCOM pourront, comme partie intégrante de leurs demandes de diffusion de n'importe lequel de ces services, inclure une demande de majoration du tarif d'abonnement mensuel qui soit suffisante pour absorber le "droit d'accès" que la titulaire de licence doit verser à la CANCOM pour diffuser le ou les services pour lesquels la demande a été présentée. Les demandes doivent donc être accompagnées d'un contrat d'affilation signé ou, au moins, d'une lettre d'intention de la CANCOM qui précisera le tarif brut par abonné pour le ou les services en question. Les demandes pourront également inclure une demande de majoration d'un montant suffisant pour absorber l'amortissement, mensuellement et par abonné, de tout coût direct en capital marginal lié aux services en question. Le montant se composera du coût d'une station terrienne, lorsqu'il y a lieu de faire l'achat d'une station, en plus du matériel électronique connexe nécessaire à la prestation de ces services. Cette somme sera récupérée par la titulaire sur une période d'amortissement de sep ans (84 mois) pour être divisée par le nombre d'abonnés de l'aire de desserte autorisée. Les demandes présentées par des entreprises de télévision par câble de classe B et de classe C, auxquelles la présente ligne directrice s'applique, pourront inclure un autre montant pour absorber les coûts d'exploitation annuels marginaux par abonné reliés à l'implantation des nouveaux services. Ce montant ne doit pas dépasser 10% dans le cas d'une entreprise de classe B, ou 5%, dans le cas d'une entreprise de classe C, de l'augmentation directe du coût en capital susmentionnée, devant être récupéré par la titulaire chaque année sur une période d'amortissement de 12 mois et divisé par le nombre d'abonnés de l'aire de desserte autorisée. Dans le cas où une demande propose des majorations qui dépassent les limites fixées dans les présentes lignes directrices, le Conseil sera disposé à traiter avec célérité la demande, dans la mesure où les lignes directrices le lui permettront, les autres parties de la demande étant remises à plus tard pour fins d'étude et de décision. Les requérantes seront tenues de déposer des renseignements détaillés à l'appui des sommes qui dépassent les lignes directrices. Les demandes pourront être présentées par les entreprises autorisées de télévision par câble ou par la CANCOM en sa qualité de mandataire des entreprises de télévision par câble au nom desquelles les demandes sont présentées. Dans ce dernier cas, la CANCOM devra déposer une preuve suffisante de son mandat en tant qu'agent. Les lignes directrices énoncées dans le présent avis s'appliquent à toutes les entreprises de télévision par câble qui sont admissibles à diffuser n'importe lequel des services "3 + 1" de la CANCOM, qu'elles se trouvent dans le marché "principal" ou "secondaire". (PN-109)

Canada

Comparativement à 10 ans passés à l'Ecole Evangéline

Il y a plus d'heures en cours de religion

Mme Bernice Arsenault, présidente du Foyer-Ecole (à gauche) et M. et Mme Albert et Zita Gallant examinent la plaque remise à M. et Mme Gallant.

Par J.B.

Il y a plus d'heures en cours de religion donnés à chaque élève de l'Ecole Evangéline maintenant qu'il y en avait 10 ans passés.

Voilà un des points qui est ressorti lors d'une présentation faite sur le cours de valeurs humaines par Sr Rosa Dubois lors de l'assemblée annuelle du Foyer-Ecole de la Région Evangéline.

Sr. Dubois a expliqué que le cours est souvent appelé "Valeurs Humaines". Elle a expliqué qu'en réalité, il s'agit du cours "valeurs humaines avec dimension chrétienne".

Tout en indiquant que ce n'est pas un cours de catéchèse, Sr. Dubois a déclaré qu'elle a cependant l'impression de faire de la catéchèse car plusieurs des éléments et approches s'y retrouvent. Sr. Dubois a alors montré plusieurs des similitudes entre les programmes.

Sr. Dubois a expliqué qu'il y a 2 cours de valeurs humaines obligatoires pour tout étudiant en 10e, 11e et 12e année. Le premier cours se donne en 10e ou 11e année, selon le choix de l'étudiant, alors que le 2e se donne en 11e ou 12 année, encore selon le choix de l'étudiant. Le cours de valeurs humaines se donne tout au long d'un semestre, à raison d'un cours par jour d'une durée de 50 minutes. Sr. Dubois a aussi indiqué qu'un élève sera excusé de suivre ces 2 cours s'il amène une note signée par ses parents.

Enfin, Sr. Dubois a indiqué que M. Edmond Gallant, directeur-adjoint de l'Ecole Régionale, avait effectué quelques calculs quant au nombre d'heures de cours de religion que chaque élève reçoit pendant ses 9e, 10e, 11e et 12e années scolaires. Ces calculs démontrent que, 10 ans passés, chaque élève recevait un total de 144 heures d'enseignement de religion. Aujourd'hui, avec le cours de catéchèse donné en 9e année et les 2 cours de valeurs humaines, chaque élève reçoit un total de 175 heures d'enseignement de religion, soit 31 heures de plus.

Les quelques 85 parents présents à la réunion ont écouté très attentivement la présentation de Sr.Dubois ainsi que celle de Sr. Norma Gallant qui touchait les cours de valeurs humaines offerts aux provinces maritimes. A la conclusion de ces présentations, les gens étaient heureux de ce qu'ils avaient appris et plusieurs ont émis le commentaire "qu'on est vraiment chanceux d'avoir de tels cours".

Par ailleurs, M. Albert Gallant, surintendant de l'Unité, a pris la parole pour expliquer les élections des commissaires d'écoles qui auront lieu prochainement.

Enfin, les rapports des directeurs d'écoles ont été présentés comme à l'habitude, et Mme Mélina Gallant a présenté un rapport sur l'assemblée annuelle de l'Association des foyers-écoles de l'Ile.

A la fin de la réunion, Mme Mélina Gallant a fait une présentation spéciale à M et Mme Albert Gallant au nom du foyer-école. Mme Gallant a expliqué que la présentation était pour 3 raisons, soit le fait que M. Gallant se retirera prochainement comme surintendant, leur plus jeune enfant doit terminer ses études secondaires en juin de cette année ce qui mettra fin à leur longue période de participation directe au foyer-école ainsi que leur participation à plusieurs fois à des réunions où ils représentaient le foyer-école Evangéline.

Unité Régionale No. 5

Beaucoup d'intérêt dans le Conseil Scolaire

Par J.B.

Si on en juge par le nombre de candidats qui se sont présentés pour les élections des commissaires d'école dans l'Unité Régionale No 5, il existe un très grand intérêt envers le Conseil Scolaire dans la Région Evangéline.

En effet, 13 personnes ont posé leur candidature pour contester les 8 postes de commissaires.

L'Unité Régionale No 5 a aussi l'honneur d'être la seule unité scolaire à l'Ile où des élections seront nécessaires dans toutes les zones. En effet, la zone 1 (St-Chrysostôme, St-Philippe et Baie-Egmont) compte 4 candidats contestant les 3 sièges disponibles alors que la zone 5(St-Hubert, St-Gilbert, Urbainville et Wellington) compte 3 candidats contestant les 2 sièges disponibles. Enfin, c'est dans la zone 3 (Cap-Egmont et Mont-Carmel) où il y a plus de candidats, soit 6 candidats contestant pour les 3 sièges disponibles.

Afin d'essayer de voir une prise de position chez les candidats, nous avons rejoint chacun d'eux, leur posant la question "Combien important, selon vous, est le français au Centre d'Education Evangéline?"

Selon les commentaires recueillis, les candidats semblent tous trouver le français comme important, plusieurs insistant cependant qu'il faut conserver un bon anglais. Vous trouverez les commentaires des candidats ci-dessous, regroupés par zone.

Question: "Combien important, selon vous, est le français au Centre d'Education Evangéline?"

Zone 1:

M. Edmond Arsenault: "C'est très important. Mais il faut aller tranquillement, ne pas pousser trop fort."

Mme Réjanne Gallant: 'C'est vraiment important. C'est la région à l'Ile qui est la plus forte en français et il faut absolument le conserver ici si on veut que les autres régions aient un exemple et qu'on puisse les aider. C'est important à cause que c'est notre culture et un héritage en même temps. Notre pays est bilingue et beaucoup de gens envient (de connaître le français). Il faut conserver ce que nous avons et poursuivre dans cette route-là. C'est normal d'avoir une école française ici car les enfants parlent français à la maison."

M. Edgar Arsenault: Pas de commentaires.

M. Alyre Cormier: "Je trouve le français très important. Je trouve l'anglais aussi important. On devrait essayer d'apprendre à démêler les deux, car les gens ont l'air de parler anglais et français en même temps."

Zone 3:

Mme Diane Richard: "Pour moi, c'est très important, C'est notre langue maternelle et nous voudrions que ça resterait. Je voudrais que les enfants apprennent le français tout de suite car s'ils apprennent l'anglais tout de suite, il perdront le français. J'aimerais qu'ils apprennent l'anglais plus tard."

M. Paul Richard: "Ça dépend de ce que tu veux dire. Ce serait très important, oui. Je ne crois pas à ça à 100%, ce n'est pas la seule chose. Je sais que c'est important, mais comment...? Je ne me suis jamais vraiment arrêté à y penser."

M. Louis Arsenault: "C'est très important. C'est la langue maternelle de la Région. Si on veut la conserver, il faut enseigner le français au Centre d'Education Evangéline. Je ne dis pas d'aller complètement en français . On devrait travailler pour garder le français et c'est une des places où il faut travailler (à l'école)".

M. Eric Richard: "J'aime mieux de ne rien dire là-dessus."

M. Amand Bernard: "C'est vraiment important d'avoir une école française. Notre région est française et si on se laisse aller, notre école deviendra anglaise."

M. Paul D. Gallant: Parti à Winnipeg, il n'arrivait que tard lundi, soit trop tard pour nous livrer ses commentaires.

Zone 5

M. Euclide Bernard: "C'est très important. Il faut aussi regarder à la langue anglaise, je pense. On ne peut pas vire par ici avec juste une langue française."

M. Hermas Gallant: "Je trouve que c'est bien important dans la Région Evangéline et que l'anglais est important aussi. Si on ne tient pas le français dans la Région, les Anglais vont nous dépasser. Il faut penser que l'anglais est aussi important."

M. Eric Gallant: "C'est important, mais j'aime qu'il reste de l'anglais. Je veux que mes enfants soient bilingues. Ça a aidé mes enfants, la plus vieille était anglaise quand nous avons déménagé de Toronto et est bilingue maintenant. Le français est vraiment important, mais il faudrait que l'anglais qu'il y a là maintenant resterait: il ne faudrait pas que ça changerait. Nous avons besoin des deux langues."

Les chorales se rencontrent

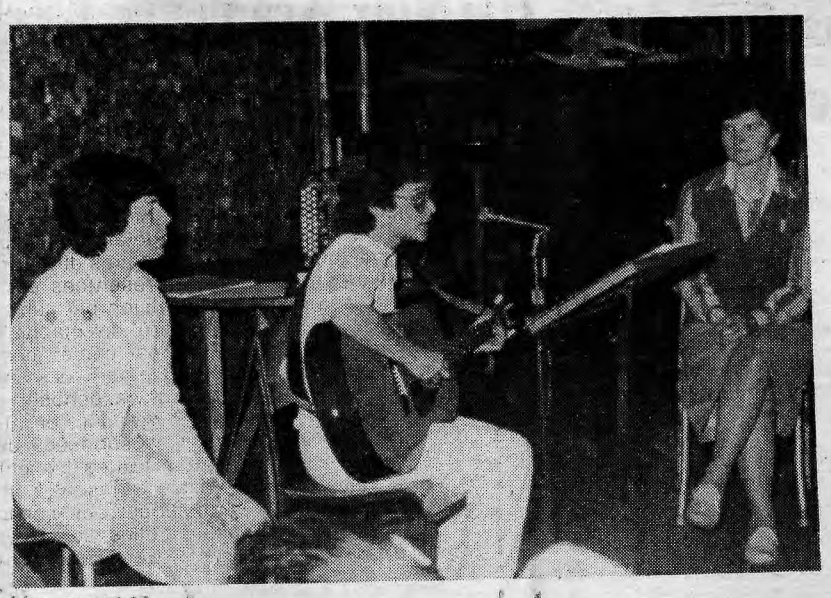

Par L.M.-

Près de 60 personnes se sont rendues au Centre Goëland samedi afin de participer à une rencontre organisée pour souligner le magnifique travail des différentes chorales.

Cette rencontre est devenue une rencontre annuelle. Ordinairement, elle a lieu pendant la période des Fêtes de Noël mais cette année, pour plusieurs raisons, elle a dû être repoussée à samedi dernier.

La soirée a commencé vers 4h avec un souper où chaque participant fournissait sa propre nourriture.

Par la suite, un certain nombre de personnes ont assisté à la messe en l'église de Mont-Carmel pour revenir vers les 8h30 continuer la fête.

Sous la direction de Sr. Georgette Bilodeau, plusieurs jeux furent organisés en plus d'effectuer quelques chants.

Sur la photo, nous pouvons remarquer Joyce Bernard qui chante quelques chansons. Elle a été une de ceux et celles qui ont fait de cette soirée une réussite.

Lisons La Voix Acadienne

Correction

M. J. Raymond LeFort est invité à faire des démonstrations de Gobelin à l'artisanat d'Abram-Village durant l'été, et non au Village Pionnier Acadien. Nous nous excusons de l'erreur.

Editorial

Les élections des commissaires

Le 15 juin prochain auront lieu dans l'Unité No. 5 des élections, pour déterminer qui formera le prochain Conseil scolaire. Il semble que c'est dans cette unité qu'il y a le plus d'intérêt pour ces postes. Ce qui est aussi important, c'est pour nous les acadiens l'unité qui nous intéresse le plus.

Nous espérons que la population lors de ces élections prendra ses responsabilités et élira des candidats qui n'auront pas peur des changements. Dans une Unité scolaire, c'est le Conseil scolaire qui décide des politiques de l'école. Présentement l'école est reconnue comme une école bilingue et nous trouvons cela fort déplorable.

En effet la région Evangéline s'identifie comme la région française de l'Ile-du-Prince-Edoaurd. On souhaite qu'elle devienne le château fort de la francophonie et on ne revendique même pas une école française. On se contente d'une école bilingue.

Lorsque l'on parle d'école française ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'anglais à l'école. Mais dans la situation où nous vivons, un cours d'anglais par niveau, bien enseigné est suffisant pour faire de nos étudiants des personnes parfaitement bilingues. Par contre nous nous devons d'améliorer la qualité du français que nous enseignons présentement à l'école. Car avec le mélange de ce que nous essayons de faire, nous ne faisons que très peu de bilingues, la majorité ne pouvant que s'exprimer en anglais. Il est malheureux de dire que les élèves qui fréquentent les cours d'immersion ont souvent un français de meilleure qualité que celui de nos acadiens.

Nous espérons que lorsque vous irez voter le 15 juin vous penserez sérieusement aux candidats que vous choisirez. Nous souhaitons voir un Conseil scolaire convaincu, élu pour atteindre un but: soit d'améliorer la qualité de nos étudiants qui sortent de l'école régionale. Nous devons y apporter une attention particulière tout de suite afin de ne pas être devancé par nos voisins.

Nous avons une langue reconnue comme langue officielle au Canada, nous devons donc être fiers de cette langue et lui donner la priorité dans notre éducation.

Léopold Mallet

Fête des Pères - Parler à son Père

Les liens qui nous rattachent à nos parents sont complexes. D'une part, nous sentons à leur égard de la reconnaissance et du respect. Avec les années nous comprenons mieux le rôle que nos parents ont joué dans notre vie, l'importance de leur amour et de leur tendresse, l'ampleur des sacrifices consentis en temps, en argent, en services de toutes sortes.

D'autre part, nous ne sommes jamais parfaitement à l'aise devant nos parents. Comprendront-ils nos décisions, nous appuieront-ils, nous soutiendront-ils? Chercheront-ils à faire sentir leur autorité (à quoi t'as pensé?) ou à provoquer la pitié (tu n'as pas le temps de penser à moi)? Il est important de comprendre ce double sentiment d'amour et de malaise devant ses parents.

Les parents ne choisissent par leur enfant et les enfants ne choisissent pas leur parent. Mais il se passe entre les uns et les autres quelque chose de grand, d'important qui dépasse la seule fonction de corps humain et atteint la profondeur du coeur.

Aujourd'hui vous donnerez à votre père une carte une fleur un petit cadeau. Ce sera un jour de fête.

Que ce soit un petit sourire, une bonne action, un service, pour nous chrétien et catholique une messe offerte, une communion, une prière à ce papa qui nous a tant donné, à ce père qui a fait tant de sacrifices pour nous, ce père que Dieu nous à donné, pour ceux que le père est déjà parti pour la partie du ciel, demandons-lui de prier pour nous, d'invoquer Dieu, le Père, le fils et l'Esprit Saint, nous en avons tant besoin en ce monde tellement pris par les misères et les injustices.

Je souhaite que ce soit l'occasion en ce jour de la fête des Pères de parler vraiement avec votre pere, pour découvrir qui il est maintenant, quel sont ses douleurs, ses espérances.

La Fête des Pères pourquoi ne seraitce pas tout simplement parler à son père.

Bonne Fête des Père, tous unis en Jésus sauveur,

Rev. Cyrus J. Gallant, diacre

Notre université a 20 ans

Tiré du Madawaska

Seule université de langue française à l'extérieur du Québec, l'Université de Moncton célèbre cette année son 20ième anniversaire de fondation. D'un modeste campus, à Moncton en 1963, l''université de Moncton a des composantes à Edmundston, Shippagan et Moncton. Que de progrès et de chemin parcouru depuis 20 ans. Nous sentons dans tous les secteurs de notre société la contribution incommensurable de cette jeune université. De jeunes professionnels formés à l'U. de M. font leur marque tous les jours dans toutes les sphères. Médecins, avocats, ingénieurs, enseignants, administrateurs, prêtres, éducateurs, toutes les professions y gagnent. La jeune élite se manifeste et donne un nouvel élan à cette francophonie qui en a tant besoin.

Au cours de la dernière année académique, 3,662 étudiants inscrits à temps plein. Pour une petite population en Acadie, c'est excellent. Nos jeunes ont le goût de savoir, d'apprendre. Une ombre au tableau, celle de l'attitude de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes. Le budget de développement des premières années ne fait plus partie du décorum. Pour maintenir sa renommée et améliorer sa cote, l'Université organise une campagne financière et bénéficie de l'aide fédérale. La recherche subventionnée fait de plus en plus parler d'elle à Moncton. C'est encourageant.

Jeune et bourrée de talents, l'Université de Moncton est une institution dont tous les Acadiens et les Acadiennes doivent être fiers. Bonne fête et longue vie.

Jean L. Pedneault

Abonnez-vous à La Voix Acadienne

$10.00 à l'Ile
$14.00 à l'extérieur

Nom: _____

Adresse: _____

_____

La Voix Acadienne
C.P. 1420
340 rue Court
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2

Sous la rubrique "l'Opinion du lecteur", La Voix Acadienne publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans quoi elle sera détruite. Une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication.

La Voix Acadienne se réserve le droit de réduire les textes jugés trop longs. Enfin le journal n'endosse pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique. Elles demeurent la responsabilité personnelle du signataire.

CORRESPONDANTES

Charlottetown, Germaine Arsenault	892-4060
Charlottetown, Théresa Perry	892-2210
Tignish, Mme Elenore DesRoches	882-2887
Palmer Road, Mme Emile Myers	882-2227
Bloomfield, Mme Oscar Gallant	859-2048
Wellington, Mme Jeanne-Mance Arsenault	854-2005
Baie-Egmont, Mme Léonard Gaudet	854-2040
Mme Ida Gallant	854-2299
Mme Alphée Gallant	854-2473
Mme Arsène Gallant	854-2113
Mont-Carmel, Mme Claudette McNeil	854-2490
Summerside, Mme Mathilda Richard	436-3475
Rustico, Mme Elenore Gallant	

La Voix Acadienne Ltée

340, rue Court
C.P. 1420
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2
Tél: (902) 436-6005
ou 436-8988

L'équipe
du journal
"La Voix Acadienne Ltée"

M. Léopold Mallet
M. Jean Belliveau
Mlle Marcia Maddix
Mme Lilianne Gaudet
Mlle Monique Gallant

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 3486
Port-payé à Summerside, I.-P.-E.

Unité Scolaire No. 5

Approbation du budget 1983-'84

Par J.B.-

Le Conseil Scolaire de l'Unité Régionale No. 5 a accepté un budget global de 1 816 268$ pour l'année 1983-'84.

Voilà ce qui ressort de la réunion du Conseil Scolaire tenue le jeudi 26 mai.

Ce budget a été envoyé au ministère de l'Education de la province pour approbation. De plus, le Conseil Scolaire fera la demande pour un montant additionnel de 10 500$ en provenance des octrois aux minorités.

Par ailleurs, le rapport présenté par le comité des employés révélait que les entrevues pour le poste de surintendant ne sont pas encore toutes complétées. Ce comité devra remettre un rapport final lors du mois de juin.

Tel que recommandé par le comité des bâtisses, le toit de l'Ecole Régionale Evangéline sera réparé et les clôtures et jeux du terrain de l'Ecole Consolidée seront peints.

Le Conseil a aussi finalisé les plans pour les cérémonies de fin d'année. En effet, le bal des finissants aura lieu le vendredi 17 juin alors que la remise des diplômes aura lieu le dimanche 19 juin.

Le superviseur d'opérations de l'Unité, M. Marcel Bernard, a avisé le Conseil qu'il fait présentement des démarches afin que les élèves de l'Unité soient présents lors du défilé royal à Summerside le 28 juin prochain.

Le Conseil Scolaire a accepté la démission de Mme Bertha Praught, secrétaire à l'Ecole Régionale Evangéline pendant les 9 dernières années.

M. Léo S. Arsenault, président du Conseil Scolaire, a accepté de se rendre à Sudbury, Ontario, les 18, 19 et 20 août prochains afin d'être le délégué officiel à l'Association Canadienne d'Education en Langue Française (ACELF).

Pour sa part, le commissaire J.-Edmond Arsenault a accepté de siéger sur le comité provincial de l'Association des commissaires qui étudiera la nouvelle constitution canadienne en rapport avec l'éducation.

Une demande de location d'autobus formulée par le Camp Tisou a été accordée. Le Camp se propose de se rendre en voyage à Caraquet, N.-B., lors du camp de cet été.

Enfin, les commissaires des zones 1, 3 et 5 ont été encouragés à soumettre à nouveau leur candidature lors des élections des commissaires d'école qui se tiendront le 15 juin.

En terminant, mentionnons que les membres du Conseil Scolaire ont récité la prière d'ouverture en mémoire de M. Elmer Gallant, commissaire décédé récemment.

Planification et étude releguées aux employés de la S.S.T.A.

Le nouveau Conseil d'administration de la Société Saint-Thomas d'Aquin - la Société acadienne de l'I.-P.-E. a décidé que les employés de la S.S.T.A. se réuniront pendant 5 journées consécutives afin d'étudier les recommandations adoptées à l'assemblée annuelle. Les employés formuleront ensuite un document de travail au Bureau de Direction et au Conseil d'administration. Cette décision du Conseil a été prise le 30 mai, soit lors de la première réunion du nouveau Conseil depuis l'assemblée annuelle du 15 mai.

Les employés suggéreront ainsi des moyens pour permettre la réalisation de ces recommadations. La plupart des recommandations parviennent du rapport du Comité d'orientation qui avait étudié les rêves formulés par l'assemblée annuelle 1982 afin d'en soutirer un plan d'action à long-terme, soit d'ici 1990. Le Comité d'orientation n'a pas eu suffisamment de temps pour établir un plan avec des moyens précis, mais il a quand même proposé une orientation générale. Ce sera donc aux employés de formuler ce plan d'action et ces moyens, selon tous les 12 secteurs touchés par le rapport adopté, avec l'intention de la faire adopter. Les 5 jours de rencontres devraient se dérouler au Centre Goëland entre le 13 et le 17 juin.

De plus, l'agent en information et en recherche sera occupé d'ici l'assemblée annuelle 1984. L'agent, Daniel Bourgeois, fera l'étude du système de prêts et présentera son rapport au Comité d'aide financière aux étudiants qui, à son tour, étudiera le rapport et le présentera sous forme de recommandations à l'assemblée générale. 1984. L'agent doit aussi faire un document de travail qui servira de base pour l'étude sur le déménagement des bureaux de la S.S.T.A. de Summerside à la région Evangéline. Ce document de travail doit préciser tous les faits qui devraient être étudiés. Ensuite, le Bureau de Direction et le Conseil d'administration évalueront le document afin d'y apporter d'autres faits à étudier, s'il y a lieu, et d'adopter le mandat de l'étude. Tout indique que l'étude sera aussi effectuée par M. Bourgeois.

Enfin, le Conseil d'aministration a aussi décidé lors de cette réunion, de déléguer M. Jean Doiron, de Rustico, et soeur Aline Arsenault, de Tignish, comme représentants de la S.S.T.A. à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne d'éducation langue française (A.C.E.L.F.). Cette assemblée annuelle, qui aura lieu les 18, 19 et 20 août à Sudbury, en Ontario porte le thème de "L'école française."

Le Conseil Co-op va s'incorporer

Par J.B.-

Le Conseil Coop de l'Ile-du-Prince-Edouard va s'incorporer sous l'acte des coopératives de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Voilà la décision prise par les 14 personnes qui assistaient à la réunion annuelle du Conseil Coop tenue le mercredi 1 juin au Centre d'Education Evangéline.

Selon M. Maurice X. Gallant, président du Conseil Coop, l'incorporation assurerait une protection aux gens qui font partie du Conseil Coop. De plus, le Conseil Coop doit être incorporé s'il veut pouvoir profiter de certaines subventions du gouvernement fédéral.

M. Gallant a aussi indiqué que le Conseil était venu très près de s'incorporer, mais voulait attendre d'avoir le mandat clair de la part de ses membres ou des conseils d'administration des coopératives. Les gens présents à l'assemblée annuelle ont décidé de lui donner ce mandat afin que l'incorporation se fasse sans trop de délais.

Par ailleurs, les gens présents à l'assemblée ont choisi M. Léonce Bernard comme représentant du Conseil Coop au sein du Conseil Canadien de la Coopération (CCC).

De plus, le comité international du Conseil Coop, composé de M. Maurice Gallant et M. Joseph Arsenault, a présenté un petit rapport expliquant que le Conseil Coop était en train d'établir des relations avec un petit village en Haïti en vue d'établir un jumelage.

M. Gallant a expliqué que ce village compte une caisse populaire et vient de commencer un petit magasin coopératif. Présentement, les 2 groupes s'échangent des lettres où ils décrivent leur situation respective et le Conseil Coop organisera peut-être un projet quelconque plus tard. Pour le moment, le projet ne coûte rien au Conseil Coop.

Divers rapports ont été présentés et faisaient état des activités qui se sont déroulées pendant la dernière année ainsi que celles qui sont prévues au cours de la prochaine année. De plus, un plan d'action pour les prochaines 3 *années a été adopté,* sujet à une révision annuelle par le conseil d'administration.

Enfin, M. Léonce Bernard, Mlle Yvette Arsenault et M. Ernest Arsenault se rendront à l'assemblée annuelle du Conseil Canadien de la Coopération (CCC) qui se déroulera à Edmonton, Alberta, la fin de semaine du 1er juillet. L'an prochain, soit en 1984, ce congrès aura lieu à l'Ile-du-Prince-Edouard.

La Voie du Visiteur sera publiée

Par L.M.

La direction du journal La Voix Acadienne est heureuse d'annoncer l'embauche de Mlle Eunice Arsenault comme personne responsable du projet, La Voie du Visiteur.

Mlle Arsenault a terminé en avril dernier son baccalauréat en éducation à l'Université de Moncton. Son emploi à La Voix Acadienne n'est que pour l'été car à l'automne, Mlle Arsenault occupera un poste en éducation à St. Jean, N.-B. Mlle Arsenault demeure à Cap-Egmont.

Dans son travail Mlle Arsenault sera responsable de faire la vente d'annonces publicitaires et aussi de faire la rédaction de la plupart des articles qui seront publiés dans le dépliant touristique.

C'est grâce à un projet du MEER que le projet a été rendu possible pour la deuxième année consécutive. Le dépliant ayant connu un très grand succès auprès des visiteurs l'an dernier, le journal a cru bon de répéter l'expérience afin de voir la perception des annonceurs potentiels et de vérifier la possibilité de faire de se projet, un projet annuel.

La Voie est le seul guide touristique publié chaque semaine en français. Distribué a environ 5000 exemplaires. C'est un excellent moyen publicitaire pour atteindre les quelque 125 000 touristes francophones qui visitent l'Ile chaque année.

Si vous désirez plus d'informations sur La Voie du Visiteur, vous pouvez contacter Eunice en téléphonant au bureau de La Voix Acadienne au numéro suivant: 436-6005.

Travail d'artisans

Par J.B.

Les membres de l'Association des artisans de Summerside ont suivi un cours sur la confection de couvertures pendant 5 semaines. Ce cours, donné par Mme Yvonne Gallant et Mme Laura Arsenault, a été donné à quelque 11 dames à Holland College grâce au parrainnage de l'Association des artisans acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Sur notre photo nous apercevons le groupe d'artisanes alors qu'elles piquaient la couverture le lundi 30 mai au Centre J.-Henri Blanchard. Une loterie avec cette couverture comme prix, est présentement en cours.

Pièce du Club 50

Présentation à Tignish

Par J.B.-

La pièce "Ça s'passait de même dans le bon vieux temps" sera présentée le dimanche 12 juin à 1h30 de l'après-midi à la salle paroissiale de Tignish.

Préparé pendant les mois d'hiver, cette pièce a connu un vif succès lors des premières représentations. Le dimanche 6 juin, la pièce a été présentée de nouveau à la salle paroissiale de Mont-Carmel suite à la grande demande des gens. C'est suite à une demande formulée par les gens de Tignish que le groupe se rendra à Tignish.

JOUEZ AVEC NOUS

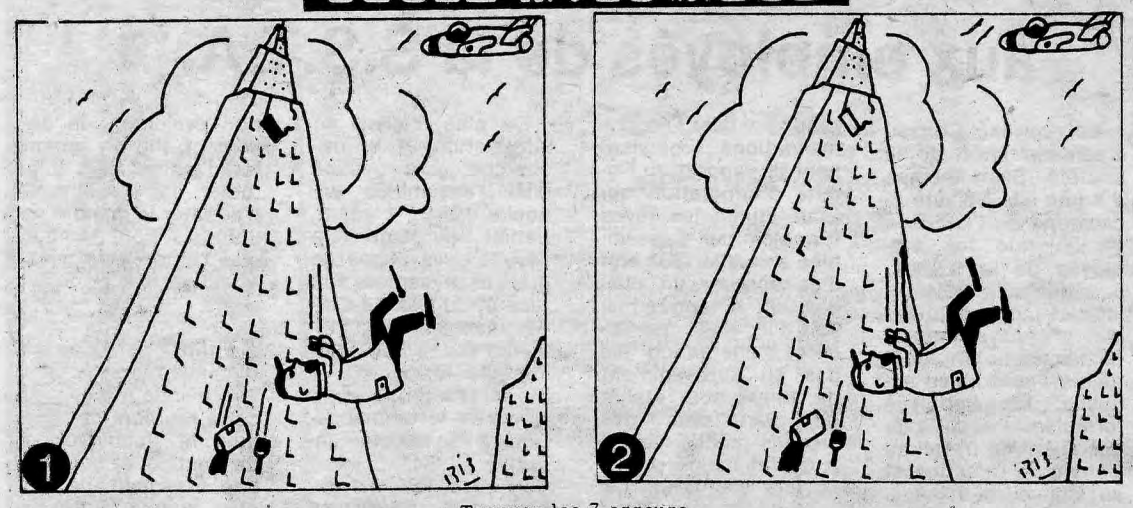

Trouvez les 7 erreurs.

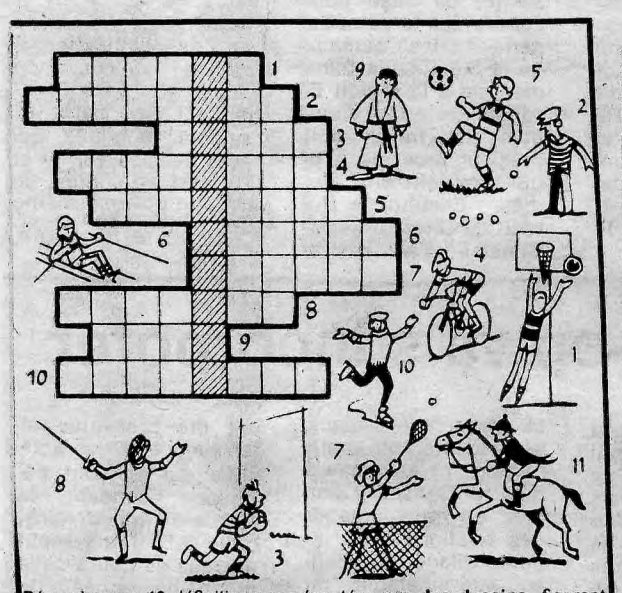

Répondez aux 10 définitions représentées **par des dessins,** figurant des sports. Inscrivez celles-ci dans la grille, aux emplacements correspondants. **La lecture verticale** des cases **hachurées,** vous donnera le nom d'un onzième sport, figuré, lui aussi, dans le dessin...

MOTS CROISÉS

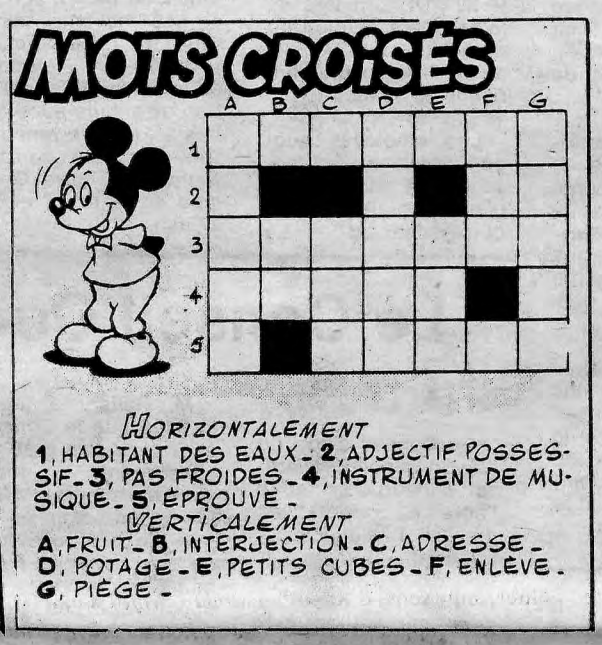

HORIZONTALEMENT

1, HABITANT DES EAUX - 2, ADJECTIF POSSESSIF - 3, PAS FROIDES - 4, INSTRUMENT DE MUSIQUE - 5, ÉPROUVE -

VERTICALEMENT

A, FRUIT - B, INTERJECTION - C, ADRESSE - D, POTAGE - E, PETITS CUBES - F, ENLÈVE - G, PIÈGE -

Petit Bob a une valise bien remplie pour partir en vacances. Il ne manque rien. Si, pourtant... cherchez bien... **Un objet indispensable !**

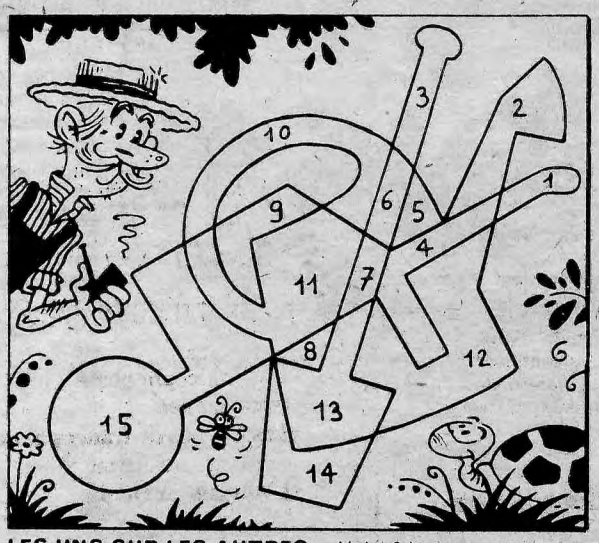

LES UNS S'JR LES AUTRES... Voici 3 instruments de jardinage. **Pouvez-vous dire :** 1) Quel chiffre est à la fois dans la brouette, l'arrosoir et la bêche? 2) Dans la brouette et l'arrosoir mais pas dans la bêche? 3) Dans l'arrosoir et la bêche mais pas dans la brouette? 4) Dans la brouette et la bêche mais pas dans l'arrosoir?

MOTS CACHES

10 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	L	E	N	I	M	I	R	C	S	S	S	E	P	V
2	E	T	R	O	I	T	S	R	R	A	E	D	O	R	E
3	L	R	A	T	E	O	E	O	N	I	I	R	R	R	N
4	L	O	I	R	R	V	M	C	R	F	R	A	O	O	T
5	E	U	D	T	E	O	T	E	I	T	P	M	I	M	E
6	R	V	I	R	F	I	S	C	N	I	I	E	S	E	S
7	E	E	R	E	F	S	A	O	O	T	E	R	O	N	T
8	T	A	R	I	A	T	C	M	T	R	I	S	O	R	O
9	R	S	E	C	I	O	R	P	I	A	O	O	O	N	U
10	U	R	A	O	I	L	I	L	F	V	F	T	N	A	T
11	O	R	N	N	T	E	F	E	I	E	S	R	I	N	E
12	T	T	E	I	R	R	I	T	E	R	O	C	O	N	E
13	U	R	E	E	E	E	E	E	R	S	I	I	N	E	L
14	E	C	A	R	V	R	R	R	A	E	R	S	S	E	L
15	S	E	S	S	A	M	A	A	S	S	A	V	A	N	E

Année
averti

Criminels
complètera
crever

Doré
drame

Edification
elle
étroit

Foie

Masses
mentionne
mime
mors

Nier
nions
noirs
notifieras

Otera
oteront

Prie

Race

raidir
rate
rois
rome

Sacrifiera
sanctifier
savane
soir
sortie
sortiront
Tari
timoré
titra
tolérer
tourterelles

toute
tracasseries
traversas
trois
trots
trouve

Vente

Réponse du no: PROFESSEUR

Veuillez trouver les réponses à ces problèmes à la page 15.

CONCOURS DES JEUNES

Concours des jeunes: bien lire les questions, chercher les réponses dans le journal et les inscrire dans les espaces prévus à cette fin. Découper le questionnaire et le faire parvenir à: Concours des Jeunes, La Voix Acadienne, C.P. 1420, 340, rue Court, Summerside, I.-P.-E. C1N 4K2 avant le mercredi midi suivant la parution du journal. La première série de bonnes réponses tirée lors du pigeage méritera à son auteur un prix de **CINQ DOLLARS.**

Nommez la nouvelle secrétaire de la SSTA? _____

Qui sera la directrice du nouveau Centre des Congrès Linkletter? _____

Quelle est la nouvelle attraction installée à Burlington Go-Karts? _____

Qui est la nouvelle employée de La Voix Acadienne? _____

Depuis quand existe le Camp Tisou? _____

Nom _____

Adresse _____

Commandité par

Caisse Populaire Evangéline
Jeunesse Acadienne

Tiré par Daniel Bourgeois

Gagné par Gilles Bernard
St-Philippe

LA LANGUE OFFICIELLE DES COMMUNAUTES MINORITAIRES FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES, ...SELON LE SONDAGE (CROP)

LE CONTEXTE

Le *Secrétariat d'Etat du Canada* commandait, au printemps de 1982, une vaste étude visant à connaître les besoins et les aspirations des groupes minoritaires de langues officielles dans toutes les provinces du pays. Le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) de Montréal était retenu pour effectuer cette étude dont le contenu était dévoilé le 4 mai dernier.

Cette étude est la première en son genre et le Secrétariat d'Etat entend en faire un de ses principaux instruments de consultation pour la révision et les changements éventuels de ses politiques et programmes destinés aux deux groupes minoritaires.

Par voie de conséquence, il lui appert essentiel de procurer à l'ensemble des Canadiens l'occasion de prendre connaissance des données recueillies lors de ce sondage. Dans cette optique, une série de 11 pages, dont celle-ci est la première, sera consacrée à la description générale de l'étude, telle quelle.

En rendant ainsi publics ces résultats, le Secrétariat d'Etat espère susciter la réflexion à travers le Canada, tant dans les milieux majoritaires que minoritaires, tant francophones qu'anglophones. Il ose croire que cette réflexion collective amènera la société canadienne entière à faire le point sur la situation actuelle des communautés minoritaires de langue officielle.

On lèvera donc le voile sur les besoins, les aspirations et les motivations des francophones et anglophones minoritaires au Canada. L'étude a aussi pour but de connaître le degré de satisfaction de ces communautés par rapport aux services et aux programmes de nature à avoir des répercussions sur les groupes minoritaires. On sera également en mesure de cerner le niveau de développement de ces deux groupes minoritaires et enfin d'évaluer leur sens d'identité et d'appartenance à leur culture et leur langue respective.

Un deuxième volet s'inscrit dans le cadre de cette étude, soit ***la perception des groupes majoritaires du pays envers leur minorité respective***, c'est-à-dire les francophones du Québec envers les anglophones de cette province et les anglophones vis à vis les francophones hors Québec.

En troisième lieu, ***l'étude offre un bilan comparatif de la présente enquête par rapport à celle qui était menée en 1973, également sous la responsabilité professionnelle de CROP.*** On avait alors effectué un sondage auprès des populations francophones du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de deux régions de l'Ontario, Sudbury et Toronto.

Mais avant de procéder à la divulgation des résultats comme tel, certaines informations d'ordre technique méritent d'être apportées, notamment en ce qui concerne les étapes préliminaires, l'échantillonnage et les diverses composantes des groupes minoritaires.

LES ETAPES PRELIMINAIRES

Après avoir complété une étude de faisabilité, la firme CROP procédait à une série de rencontres d'une part avec ***la Direction des groupes minoritaires de langues officielles*** [*DGMLO*] et, d'autre part, avec les représentants élus de la ***Fédération des francophones hors Québec*** [*FFHQ*]. Au Québec, on consultait *Alliance-Québec*, organisme représentant les anglophones de cette province.

C'est à partir de ces consultations que les questionnaires étaient conçus, et ce, pour rendre compte des caractéristiques et des spécificités de chacune des provinces. En somme, les questionnaires étaient proprement adaptés aux différents milieux des éventuels répondants.

L'ECHANTILLONNAGE CHEZ LES MINORITÉS:

Le modèle échantillonnal pour les minorités de langue officielle a été élaboré à partir de certaines observations recueillies et réalisées par CROP en 1973 pour le Secrétariat d'Etat. L'étude concluait que la vitalité des francophones croissait en fonction de la densité de la population francophone des communautés.

Les répondants minoritaires représentés dans cette étude ont été choisis au hasard pour les entrevues. Les ménages minoritaires [anglophones et francophones] ont été identifiés à l'aide d'un dépistage téléphonique. Par la suite, la cueillette des donées s'effectuait à domicile lors d'une entrevue d'une durée approximative d'une heure; ces entrevues se sont déroulées en juin 1982. Les répondants avaient tous 15 ans ou plus.

Au total, 3,536 entrevues ont été complétées dont 3,114 auprès de francophones hors Québec et 422 auprès d'anglophones du Québec, répartis dans chacune des provinces de la façon suivante:

FRANCOPHONES:

177 à Terre-Neuve•278 à l'Ile-du-Prince Edouard
270 en Nouvelle-Ecosse•521 au Nouveau-Brunswick
751 en Ontario•336 au Manitoba
301 en Saskatchewan•261 en Alberta
219 en Colombie Britannique.
Pour un taux de réponses de 72.7%

ANGLOPHONES:

27 en Gaspésie•39 dans la ville de Québec
•65 dans les Cantons de l'Est
•180 dans l'ouest de la ville de Montréal et des autres sections de la région métropolitaine
•111 de l'Outaouais métropolitain.
Pour un taux de réponses de 77.6%

L'ECHANTILLONNAGE CHEZ LES MAJORITES:

Les répondants représentant les majorités ont aussi été recrutés au hasard et chaque interviewé devait avoir 15 ans ou plus.

La cueillette des données a été réalisée à l'aide d'entrevues à domicile d'une durée moyenne de 15 minutes et ces entrevues se sont déroulées en juin et juillet 1982.

Au total, 1,575 entrevues ont été complétées chez les anglophones à raison de 175 par province. Au Québec, 450 francophones ont accepté de se prêter à l'entrevue.

—1—
Les minoritaires sont représentées dans cette étude par un échantillon probabiliste stratifié selon la densité de la population minoritaire.
—2—
Les majoritaires sont représentés par un échantillon probabiliste modifié tel qu'utilisé par la firme CROP pour la publication de son Bulletin.

CE QUE SONT LES MINORITÉS ET LES MAJORITÉS ET LEUR DÉFINITION

''Les minorités'': terme désignant les communautés de langues officielles du Canada. CROP discerne dans ce terme certaines nuances susceptibles d'influencer l'interprétation de l'étude.

''...au Canada, hors Québec et au Québec, il y a plusieurs francophones et anglophones dont l'histoire et le vécu ont été fort différents et dont, par conséquent, les besoins d'épanouissement peuvent être différents. Certains peuvent avoir des caractéristiques et des besoins propres à des groupes minoritaires et d'autres pas'', précise CROP.

Ainsi, ces derniers indiquent que l'état de minoritaire ne retient plus essentiellement un sens négatif. En raison de changements constants de la ou des cultures aux niveaux psychosocial et anthropologique, on associerait davantage le mot minoritaire à celui de ''différence''. Etre minoritaire peut alors constituer un atout très positif'', prétend CROP.

Ainsi, les francophones minoritaires sont définis comme suit:
1-une personne dont la langue maternelle [première langue apprise et encore comprise] est le français
2-une personne dont le père et/ou la mère avaient ou ont le français comme langue maternelle. [On désigne ces personnes comme francogènes dans cette étude].

Chez les anglophones minoritaires, la définition est la suivante:
1-une personne dont la langue maternelle [première langue apprise et encore comprise] est l'anglais
2-une personne qui a l'anglais comme langue d'usage [allophone]

LA DÉFINITION DES MAJORITÉS

A] FRANCOPHONES

1-une personne dont la langue maternelle [langue apprise et encore comprise] est le français
2-une personne qui a toute autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle et dont la langue d'usage est le français

B] ANGLOPHONES

1-une personne dont la langue maternelle [langue apprise et encore comprise] est l'anglais
2-une personne qui a toute autre langue que l'anglais ou le français comme langue maternelle et dont la langue d'usage est l'anglais.

DANS LA PAGE SUIVANTE DE CETTE ETUDE...

La francophonie:

•Les francophones et francogènes
•Les 4 types de francophones et où les retrouver
•L'anglais au Québec

D'AUTRES DETAILS DE CETTE ETUDE SONT A VENIR...

Secrétariat d'État / Secretary of State
Canada

Tignish à Souris..

Palmer Road

Sincères sympathie à Mme Basil Doucette et famille du décès de son mari le 23 mai à l'hôpital Western, Alberton, âge de 86 ans. Les funérailles eurent lieu le 25 mai à l'église Immaculé Conception, avec une messe de concélébration par le Père Arthur O'Shea et ce célébrant, le Père Melvin Doucette. Les frais de la musique fut fait par Cyril Doucette et sa chorale sous la direction de Marcel Perry. Le Père O'Shea officiait au cimetière.

Prompt rétablissement à M. Stanley Gaudet, Pleasant View, fils de M. et Mme Emile Gaudet, qui fait un séjour à l'hôpital Queen Elizabeth, Charlottetown, résultant d'un accident en fin de semaine.

Prompt rétablissement à Mme Alphonse Poirier, Léoville qui fait un séjour à l'hôpital, Western, Alberton pour soins médicaux.

Aussi à Mme Evangéline Allain, Church Point, ayant subi une intervention chirurgicale aux yeux à l'hôpital Queen Elizabeth, Charlottetown.

En visite au mois de mai chez Mme Allain et famille furent les suivants: M. et Mme Clayton Boudreau, Mme Leslie Seller, et fille Angela et fils Chris; Mme Keith Price et fille Keri tous de Fredericton, N.-B.; Mme Ralph Hanson, St-Jean, N.-B.

M. et Mme Francis Allain rendait visite chez leurs parenté et amis pour la grande fin de semaine.

Mont-Carmel

M. et Mme Albert Gallant de Mont-Carmel sont de retour à leur maison après avoir passé les mois d'hiver à Montréal.

Mme Emma Bernard de Mont-Carmel a passé environ une semaine à l'hôpital Prince County pour un mal de dos. Nous espérons que ça va mieux maintenant.

Mme Rita Arsenault et ses enfants de Moncton sont venus sur l'Ile pour la grande fin de semaine du 23 mai. Elle a visité avec son père M. Augustin Richard, chez M. et Mme Wilfred Gallant et autres membres de sa famille.

Mardi le 31 mai à 2 heures de l'après-midi eut lieu la clôture des prières du mois de Marie au Centre Goëland. Il y avait un très beau groupe de femmes et hommes aussi. Sr. Georgette prépara une très belle heure de prière avec le chapelet médité. Le Père Charles Gallant célébra la messe après les prières. Pour commencer une procession à la Sainte Vierge fut faite en honneur de la fête de la Visitation de la Vierge Marie. Sr. Emilie Maddix passa l'heure de prière avec le groupe.

Lundi le 30 mai à 8 heures du soir eut lieu le Foyer Ecole à la salle de conférence au Centre d'Education Evangéline. Malgré la mauvaise température, il y avait un très beau groupe de parents et autres. La présidente demanda à Soeur Norma Gallant de faire la prière. Ensuite la secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée. Les principaux des 2 écoles ont donné les rapports des activités qui se sont passées depuis la dernière assemblée. Mme Mélina Gallant donna un rapport de l'assemblée générale des foyers-écoles de l'Ile à Charlottetown. Il y avait 4 personnes qui sont assisté à cette assemblée.

M. Albert Gallant expliqua les élections prochaines de commissaires au Conseil Scolaire. Ensuite Sr. Rosa Dubois et Sr. Norma Gallant expliquèrent le programme de Valeurs Humaines au niveau de l'Ecole Régionale Evangéline et au niveau des provinces maritimes. Cela fut très intéressant. Nos enfants sont chanceux d'avoir ce bon programme. Ensuite, on demanda à Mme Mélina Gallant de faire une présentation à M. et Mme Albert Gallant, parce qu'il a fini comme surintendant du conseil scolaire. On leur a présenté une belle plaque. Puis un délicieux goûter fut servi par les dames du comité du Foyer Ecole. L'assemblée s'ajourna vers 10h30.

Mardi, le 31 mai à 7h30 du soir eut lieu l'ouverture officielle du nouveau magasin Coop de Mont-Carmel. Un très grand nombre de personnes sont venues voir notre beau magasin neuf. Le programme se déroula comme suit: Le maître de cérémonies, M. Paul Gallant ouvrait la soirée. M. Georges Henderson adressa quelques mots comme invité spécial ainsi que M. Léonce Bernard et M. Eddie Clark. Deux représentants des Coop League M. Ken McLean pour l'Ile et M. Don Stuber de Moncton ont dit quelques mots. Le président, M. Emmanuel Richard, présenta les directeurs et le gérant. M. Paul Richard sécretaire donna un rapport financier. M. Ulric Poirier adressa la parole comme auditeur. Le gérant, M. Ronald Durant, adressa la parole et présenta ses employés et M. Robert McNeill, contre maître, présenta les clés du magasin au président, qui la remit au gérant. M. McNeill présenta ensuite ses employés. Félicitations aux ouvriers pour le beau magasin. Rév. Père Charles Gallant a fait la bénédiction du magasin.
Rév. Père Charles Gallant a fait la bénédiction du magasin. La cérémonie de la coupe du ruban se fit ensuite par M. George Henderson avec un des plus vieux membres du magasin M. Tilmon B. Gallant et le plus jeune membre M. Rhéal Arsenault. Ensuite un groupe de jeunes nous ont présenté du chant. Ils étaient Marcella & Patsy Richard, Paul Gallant et Elmer et Albert Arsenault. Un goûter de sandwiches, beignes et café ainsi que des tables de jus, fromages et chips par différentes compagnies présentes. Le nouveau magasin est ouvert à partir de 8 heures le 1er juin. Félicitations aux membres et autres d'avoir réussi à bâtir un nouveau magasin COOP. Vous avez raison d'être fiers. BRAVO!

Summerside

M. et Mme Eugène Richard (Flo) de Kingston, Ontario, ont rendu visite à la mère de Eugène, Matilda Richard, et à d'autres parents et amis de Summerside et alentours. Ils sont ensuite allés rejoindre leur fils Steven qui est étudiant à l'Université "U.N.B." à Fredericton, N.-B., et aussi visiter des amis à Bathurst, N.-B. avant de retourner à Kingston, Ont.

Rustico

Dimanche, le 29 mai, 17 jeunes enfants de la paroisse recevaient leur première communion à la messe de 10h30. L'église était bien remplie et les enfants recevaient avec leur propre famille. A la fin de la messe chacun reçut un certificat, don de la ligue des dames catholigues, présenté par Mme Eileen Peters; aussi chacun eut un chapelet, don des Chevaliers de Colomb, présenté par M. Amos Gallant.

Les enfants à leur tour, n'oublièrent pas de remercier leur maîtresse - Mme Bérénice Doucet et un cadeau lui fut présenté par Russell Buote.

L'assemblée régulière du Club d'Age d'Or eut lieu le 30 mai avec une belle assistance. Après la prière d'ouverture, les différents rapports furent donnés, discutés et adoptés.

Un comité fut nommé pour prendre compte du nombre de personnes intéressées à avoir un foyer d'âge d'or dans la paroisse et ensuite pour contacter les personnes en charge.

On a aussi été demandé d'être hôtes pour un groupe de citoyens d'âge d'or, une soirée durant la semaine du 12 au 18 juin.

On a aussi décidé d'offrir une messe pour Maurice Gallant décédé dernièrement. A la fin de l'assemblée, trois membres qui ont travaillé beaucoup pour mettre le club sur pied en 1974, et depuis ont été nommés membres honoraires du club. Ce sont: M. Alfred Doucette et M. et Mme Cyrille Gallant.

M. et Mme Cyrille Gallant ont passé quelques jours à Moncton, visitant une soeur de Mme Gallant, Mme Elmire Arsenault et sa fille Norma, aussi le frère de Cyrille, M. Angus Gallant et son épouse.

Charlottetown

Prompt rétablissement à Mme Florence Brown, à M. John Long et à Mme Mary Long qui ont dû entrer à l'hôpital Queen Elizabeth pour des soins médicaux.

Vendredi, le 27 mai eut lieu la graduation au Collège Holland. M. Raymond Arsenault a reçu son diplôme de journaliste, ses parents, M. et Mme Gérard T. Arsenault du Cap-Egmont ont assisté à la cérémonie.

L'équipe paroissiale et les paroissiens de la paroisse St. Pius X désirent souhaiter la bienvenue dans la paroisse au séminariste Frank Jay. M. Jay travaillera parmi nous jusqu'en septembre lorsqu'il retournera à ses études au séminaire Saint-Augustin de Toronto. Il sera ordonné l'année prochaine et servira son ministère à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Environ une centaine d'enfants de la paroisse St. Pius X ont été confirmés dimanche le 29 mai par Monseigneur James H. MacDonald, évêque de Charlottetown. Il était accompagné du Révérend Eric Dunn. Une heure sociale et un goûter suivaient la messe. Plusieurs enfants furent photographiés avec Monseigneur MacDonald, cela fut un grand honneur pour eux. Le Père Dunn, qui était vicaire dans la paroisse il y a quelques années passées, est toujours le bienvenue parmi nous.

Mardi, le 31 mai, il y eut une célébration spéciale en honneur du 25 ième anniversaire de l'ordination du Révérend J.J. Dunphy. Après la messe, les paroissiens se réunirent à la salle paroissiale. M. James Gaudet était maître de cérémonie. M. Eric Doucette, dans son allocution, donna un aperçu du grand travail que le Père Dunphy fait dans son ministère. Martha MacIsaac et Soeur Joan MacDonald, au nom des paroissiens, lui présentèrent des cadeaux. Les gens ont beaucoup apprécié la musique des P.E.I. Fiddlers, les chansons du séminariste Frank Jay et les gigues de plusieurs participants. Les dames du Conseil paroissial et de la L.D.C. ont servi un délicieux goûter.

Décès

Rustico - Est décédé subitement à sa demeure à Oyster Bed Bridge le 23 mai,, Maurice Gallant, époux de Rita Blanchard, à l'âge de 59 ans.

Il avait été pêcheur toute sa vie mais se trouvait pas capable dernièrement de faire son ouvrage lui-même mais s'attendait de s'y rendre bientôt.

En plus de son épouse, il laisse dans le deuil deux enfants adoptifs Donald, marié à Mary Lynn Doucette, et père de 5 enfant qui demeuraient tous avec les parents.

Sharon, mariée à Hensley Harper, résidant à Charlottetown et mère de deux petits garçons.

Les funérailles eurent lieu le 25 à l'église Saint-Augustin, la messe et l'homélie par le curé père Hammill, ainsi que le service au cimetière. Les lectures furent faites par une nièce, Mme Joan McCarville. Le choeur de chant était sous la direction de M. Edouard Blanchard. Les soeurs de Ste Marthe assistaient à la messe. Les porteurs étaient: Alvin Gallant, Kevin Gallant, Clarence Gallant, Arthur Gallant, Louis Gallant et Frank McCarville. Que son âme repose en paix.

Club Parkview

L'assemblée mensuelle du Club des Citoyens âgés "Parkview" eut lieu jeudi après midi, le 2 juin, au local 335, rue Central.

M. Harold McGaugh ouvrit la réunion par la prière suivie d'une minute de silence en mémoire des membres défunts. Il y avait 28 membres présents.

Mme Mary Richard lut le procès verbal de la dernière assemblée et les correspondances. Mme Janet Millar donna le rapport financier.

Après une discussion on décida de louer la grande salle pour une réception de mariage, vendredi, le 15 juillet.

Les membres du club Parkview vont célébrer le jour du Canada le premier juillet. Mme Tina Donald se chargera des préparations pour cette fête. Le Club reçut une invitation du Club de "Borden" de joindre les citoyens de cet endroit pour célébrer le jour du Canada le 4 juillet.

Les membres du Club Parkview seront les hôtes d'un groupe de citoyens âgés de Moncton le 8 juin et d'un groupe de Dartmouth le 10 juin. On fit les arrangements pour recevoir ces deux groupes.

L'assemblée s'ajourna vers quatre heures.

Dames catholiques

Rustico- L'assemblée annuelle de la ligue des dames catholiques avait lieu le 25 mai à l'école. Le curé était occupé ailleurs et n'a pas pu être présent.

La prière d'ouverture fut suivie par les rapports des différents comités.

Les délégués furent nommés pour assister à l'assemblée annuelle de la fédération provinciale à Charlottetown dans le mois de juin.

Aussi, c'est le temps de payer la cotisation des membres. Une collecte pour notre famille adoptive en Inde prit place et, au lieu de la lecture régulière on prit plaisir à écouter le discours enregistré de Mme Marion Reid M.L.A. adresse sur "la famille" donnée à la convention nationale de l'année dernière.

LA RECETTE DU COLONEL SANDERS
Poulet Frit à la Kentucky
Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"
Charlottetown, Summerside, Bunbury, Montague, Souris

Réouverture
le vendredi 10 juin 1983
du Centre d'Artisanat Acadien
269 A Water Street Square
Summerside, I.-P.-E.

Horaire
Du lundi au jeudi: de 9h à 17h.
le vendredi: de 9h à 21h.
le samedi: de 9h à 17.
le dimanche: fermé

Nous accepterons des articles d'artisanat de qualité les 8 et 9 juin, entre 10h et 16h.

LA FRANCOPHONIE, ...SELON LE SONDAGE (CROP)

A la lumière d'une étude commandée au Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP), par **le Secrétariat d'Etat**, on aura constaté entre autres deux réalités qui recquièrent quelques précisions quant à la définition et aux diverses composantes de la francophonie, dans son sens le plus large.

LA VIGUEUR DU FRANCAIS DEPEND DE LA DENSITE

La perception qu'ont les francophones hors Québec de leur situation, l'évaluation qu'ils font de leur qualité de vie en français, etc, ce que l'on appelera la vigueur du français dépend essentiellement de la densité de la population francophone de leur communauté, de leur région, de leur province. Donc, nous savons tous que la francophonie hors Québec ne forme pas un groupe homogène d'est en ouest du pays. Elle présente, pour chaque province, des caractéristiques différentes sous de nombreux aspects.

LES FRANCOPHONES ET LES FRANCOGENES

De là s'expliquent les distinctions que les auteurs de l'étude ont cru bon mettre en relief, à savoir que la francophonie couverte par l'étude se compose de deux groupes importants: les francogènes et les francophones.

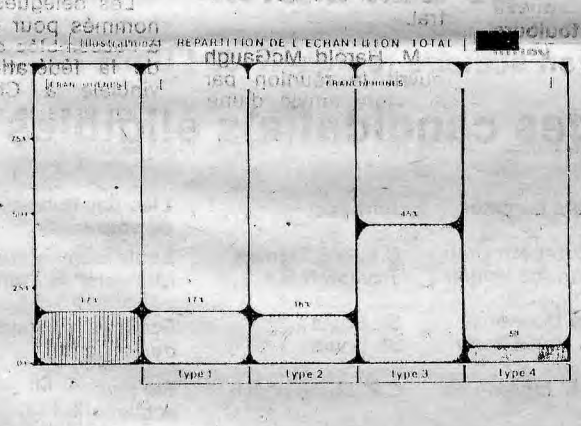

4 types de francophones **Les francophones ne forment pas pour autant un groupe homogène. Leurs besoins, leurs aspirations, leur goût de vivre en français et leur degré de satisfaction vis-à-vis les services offerts en français ou en anglais varient considérablement suivant leur vécu, leur histoire linguistique et sociale et la relation dynamique qu'ils entretiennent ou qu'ils ont entretenu avec leur environnement.**

Le type 1—ceux dont la langue d'entrevue pour l'étude est l'anglais et représentant 20% des francophones.
Le type 2—ceux dont la langue d'entrevue est le français et pour qui la langue d'usage à la maison est l'anglais, ou l'anglais et le français. Ils représentent 19% des francophones.
Le type 3—ceux dont la langue d'usage à la maison est le français et dont la langue d'entrevue pour l'étude est le français. Ils sont tous bilingues et représentent 55% des francophones.
Le type 4—ceux dont l'unique langue est le français. Ils représentent 6% des francophones.

Les francogènes n'ont pas le français comme langue maternelle mais sont nés d'une mère ou d'un père dont la langue maternelle est [était] le français. Ils représentent 17% de la population totale de la francophonie. Les francogènes ont tous l'anglais ou une autre langue que le français comme langue maternelle. Un francogène sur 20 dit qu'il parle plus souvent le français que l'anglais à la maison. Onze pour cent ont répondu à l'étude en français. Près de la moitié [49%] disent parler bien ou peu le français. Parmi les autres, près d'un tiers [31%] ont déjà eu une connaissance du français et près de la moitié [49%] disent être encore attachés à leur héritage français.

Par ailleurs, les francophones sont définis comme étant ceux qui ont le français comme langue maternelle. Ils représentent 83% de la population totale de la francophonie étudiée. Comme langue maternelle, 97% ont le français uniquement, 2% ont le français et l'anglais, tandis que les autres ont le français et une autre langue.

N.B. Les pourcentages mentionnés ci-haut concernant les 4 types de francophones ne correspondent évidemment pas à ceux qui sont inscrits à l'illustration #1 puisque ces derniers incluent les francogènes en plus des francophones. Les pourcentages mentionnés plus haut et ceux ci-après valent pour l'ensemble des résultats de l'étude qui traitent exclusivement des francophones, c'est-à-dire des personnes de langue maternelle.

N.B. Il est très important de retenir toutefois que les résultats présentés et issus de cette étude se réfèrent aux francophones uniquement, c'est-à-dire à ceux pour qui la langue maternelle est le français.

OU SONT LES FRANCOGENES ET LES FRANCOPHONES

Voyons maintenant comment sont répartis, provincialement parlant, les francogènes de même que les francophones suivant leur type.

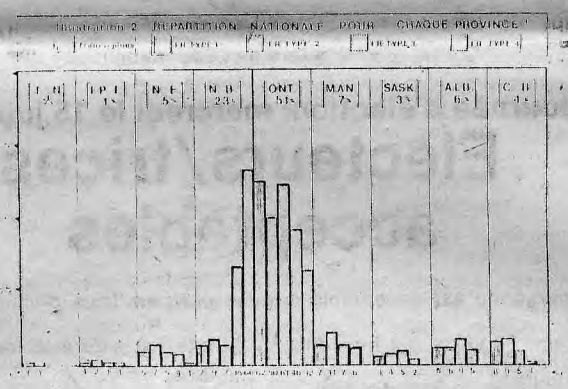

Chez les francogènes, 62% sont en Ontario, 7% au Nouveau Brunswick, 8% en Colombie-Britannique, 6% en Alberta, 3% en Saskatchewan, 7% au Manitoba, 5% en Nouvelle-Ecosse et 1% à l'Ile-du-Prince-Edouard et à Terre-Neuve.

Chez les francophones de type 1: On les retrouve en Ontario à raison de 50%, au Nouveau-Brunswick (9%), en Colombie-Britannique (9%) et au Manitoba (11%). Les autres 21%, sont répartis dans les autres provinces.
Chez les francophones de type 2: 61% sont en Ontario, 7% au Nouveau-Brunswick, 9% en Alberta, 7% au Manitoba et 16% dans les autres provinces.
Chez les francophones de type 3: Ils sont presque tous en Ontario (46%); 35% sont au Nouveau-Brunswick et 19% habitent les autres provinces.
Chez les francophones de type 4: Ils vivent au deux tiers au Nouveau-Brunswick et le dernier tiers en Ontario.

Forcément, ces résultats sont étroitement reliés à la densité de population francophone de chaque province.

On remarque d'abord que la majorité des francogènes et des francophones de type 1 vivent dans des milieux où les francophones sont très peu nombreux et un peu plus de la moitié des francogènes [55%] proviennent de milieux où la densité de population francophone est faible.

Chez les francophones de type 1, 66% proviennent de milieux à faible densité, 28% proviennent de milieux à densité moyenne et 8%, de milieux à forte densité.

En se dirigeant du type 2 au type 4, on se rend compte que le pourcentage de francophones vivant dans des milieux à faible densité décroît rapidement. La majorité des francophones de type 2 et 3 habitent des communautés à moyenne densité.

DENSITÉ ET VIGUEUR DE L'ANGLAIS AU QUÉBEC

Au total, 60% des anglophones proviennent d'un milieu à forte densité, soit l'ouest de l'île de Montréal. Les autres 40% sont issus de milieux à faible densité, dont le reste de l'île de Montréal et de la région métropolitaine de Montréal, de même que le reste du Québec. Incidemment, les anglophones du Québec font légèrement plus usage de l'anglais dans leur milieu de vie (ce que l'on appelle l'indice de vigueur) là où ils forment un grand pourcentage de la population. En effet, on ne remarque qu'une très mince diminution de l'indice de vigueur de l'anglais là où la densité des anglophones est faible.

LA SEMAINE PROCHAINE

Les francophones hors Québec et les anglophones du Québec les 2 groupes minoritaires de langues officielles

D'AUTRES DETAILS DE CETTE ETUDE SONT A VENIR...

Secrétariat d'Etat / Secretary of State

Canada

Beaucoup de projets pour le Club Ti-Pa

Nous apercevons ici (de g. à d.): M. Aubin Richard, nouveau directeur du Club Ti-Pa, Mme Eileen Pendergast, présidente du Club Ti-Pa, et M. Antoine Richard, président de la SSTA.

Par J. B.-

Le Club Ti-Pa espère que la nouvelle année qui commence, sera bien remplie d'activités et, en ce sens, a beaucoup de projets en tête.

Voilà ce qui ressort de la réunion annuelle du Club Ti-Pa tenue le dimanche 5 juin avec une assistance de 20 personnes.

Parmi les projets préparés, mentionnons une demande de subvention afin que la Shoppe Acadienne puisse être mise en opération encore cette année, l'organisation de 5 spectacles au courant de l'été avec un artiste invité de chacune des provinces atlantiques ainsi qu'un projet sous lequel des artisans de la région confectionneraient des drapeaux acadiens et en donnerait un à chacun des membres du Club Ti-Pa qui le poserait sur sa propriété en vue d'éveiller le patriotisme acadien à l'approche du centenaire du drapeau acadien en 1984, ainsi que l'organisation de cours d'artisanat en collaboration avec l'Association des artisans acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Les directeurs du Club Ti-Pa ont préparé des demandes de subvention pour ces projets et attendent une réponse.

Par ailleurs, un document préparé par M. Denis Poirier comme constitution du Club a été adopté en principe par l'assemblée et remis au nouveau conseil d'administration du Club pour une étude plus approfondie.

Enfin, Mme Eileen Pendergast, présidente du Club Ti-Pa, a remarqué que la dernière année a été très active pour le Club. Elle a indiqué que la nouvelle année qui débute marque le 10e anniversaire du Club Ti-Pa et que le Club s'attend d'être beaucoup actif.

Trois des directeurs terminant leur mandat, le comité de mise en nomination a proposé que M. Aubin Richard, M. Henri Richard et M. Paul Gaudet soient les nouveaux directeurs. Ceux-ci ont été élus à l'unanimité.

A la fin de la réunion, M. Antoine Richard, président de la Société Saint-Thomas d'Aquin a adressé quelques mots à l'assemblée. Il a indiqué qu'il apprécie beaucoup le travail fait par le Club Ti-Pa et a déclaré qu'il n'y a pas de meilleure place pour décider ce que les gens d'une région veulent faire que dans la région elle-même.

M. Donald Arsenault, agent du Secrétariat d'Etat, a aussi pris la parole. Il a félicité les gens pour l'année très intéressante qui vient de sécouler et a indiqué qu'il y a eu beaucoup de progrès.

Nouveaux mariés

Un célibataire retourne à l'Ile en retraite avec sa femme et son enfant.

Ministère de l'Education

Journée d'élection: mercredi le 15 juin 1983

Electeurs/trices acceptables

I. Une personne est acceptable comme électeur/trice d'un(e) commissaire, si elle a:
a) atteint l'âge de dix huit ans, ou si elle l'atteindra le, ou avant le jour des élections.
b) est citoyen(ne canadien(ne).
c) réside
(1) dans la province depuis les douze mois précédent immédiatement la date des élections.
(2) Et dans la zone électorale de commissaire, de l'Unité scolaire, le jour où l'appel des élections est fait (le 10 mai 1983).

2. a) Si la personne est un(e) étudiant(e), elle pourra voter dans l'Unité scolaire, où sa famille est autorisée à voter selon la section I c) (2).
b) "Famille" dans cette section signifie père, mère, pour une personne célibataire, époux(se) pour personne mariée.

Procédures de vote

I. L'électeur (trice) acceptable devra:
a(s'inscrire chez le président/ la présidente de la zone ou son agent en lui donnant son nom et adresse.
b) obtenir un certificat d'accréditation du président de la zone ou de son agent, et le compléter.
C) remettre le certificat d'accréditation au président de la zone, ou son agent et recevoir un bulletin de vote.
d) inscrire sur le bulletin de vote le nom du candidat/de la candidate, pour qui elle compte voter.
e) plier le bulletin de vote et le placer dans l'urne de scrutin.

II. Dans le cas où une personne acceptable ne peut procéder de la manière indiquée ci-haut, parce qu'elle est incapable de lire ou d'écrire, ou qu'elle est aveugle, ou souffre de quelqu'autre infirmité physique, elle peut demander l'assistance d'un(e) ami(e) ou d'un(e) scrutateur(trice) qui:
1) lui lira le certificat d'accréditation et le lui fera signer ou marquer d'un "X" et cet ami ou scrutateur apposera son propre nom comme témoin et mentionnera le nom de l'électeur au verso du certificat.
2) marquera le bulletin de vote selon les direction de l'électeur/trice et le placera dans l'urne de scrutin.
3) Chaque électeur/trice acceptable, s'inscrira en complétant un certificat d'accréditation et en votant immédiatement, ce entre quinze heure (3h. p.m.) et vingt-et-une heure (9h p.m.) du jour des élections, dans un poste de scrutin de sa zone.

Wayne L. McMillan
Président général des élections

Ministère de l'Education

Elections de Commissaires
Mercredi le 15 juin 1983 de 15h à 21h.

Commission scolaire régionale de l'Unité No. 1

Liste des candidat(e)s éligibles

Zone No.	Candidats nommés	Adresse	Lieu des bureaux de vote
1	Emily Elizabeth Cran Alice Bernice Hogan	C.P. 306 Tignish Tignish R.R.4	Ecole élémentaire (primaire) de Tignish
3	J. Clovis Doucette Almeda Marie Perry	St. Louis St. Louis	Ecole élémentaire de St. Louis
5	Shirley E. Murphy	C.P. Miminegash	Elu par acclamation
7	Harry M. MacAusland Blair G. Warren Richard Wightman	Alberton R.R.1 Alberton R.R.1 Dock Road, Alberton	Ecole élémentaire d'Alberton
9	Arthur J. Hudson	Cascumpec, O'Leary R.R.3	Elu par acclamation
11	Arthur Wayne Locke Annie Perry	O'Leary R.R.1 O'Leary R.R.1	Salle des Dames de l'Institut à Springfield West
13	Harold E. Phillips	Freeland, Ellerslie R.R.2	Elu par acclamation
	Dan T. MacLean	Tyne Valley	Elu par acclamation

Des élections auront lieu dans les zones 1, 3, 7 et 11, seulement, ces zones sont décrites comme suit:

La Zone 1
Comprend toute la partie de l'Unité No. 1, à l'intérieur des sections de vote suivantes de premier Prince: (1) Nail Pond et (2) Tignish-est.

La Zone 3
Comprend toute la partie de l'Unité No. 1 à l'intérieur des sections de vote suivantes de Premier Prince: (4) Peterville, (5) Skinners Pond et (7) St-Louis-est.

La Zone 7
Comprend toute la partie de l'Unité No. 1 à l'intérieur des sections de vote suivantes de Premier Prince: (12) Alberton-ouest et (15) Brooklyn.

La Zone 11
Comprend toute la partie de l'Unité No. 1, à l'intérieur de la la section de vote (20) O'Leary de Premier Prince et des sections de vote (1) Cape Wolfe-nord et (2) Cape Wolfe-sud de deuxième Prince.

Wayne L. MacMillan
Président des élections

Réunion du Centre Goëland

Des réparations à faire

Par L.M.-

C'est dimanche qu'avait lieu la réunion annuelle du Centre Goëland. Même si la dernière année a été très bonne, la directrice du Centre a soulevé le fait qu'avant longtemps certaines réparations devront être faites au Centre.

Parmi les bonnes nouvelles, on note que plus de personnes ont profité des services du Centre cette année que l'an passé. La directrice a aussi mentionné que c'est la visite des groupes qui ont leurs dépenses défrayées par le gouvernement qui aide grandement à la situation financière du Centre. Car, lorsque ce sont des groupes de la région, le Centre ne fait pratiquemment pas d'argent, ne chargeant que le stricte minimum.

A cause du nombre grandissant d'activités, il devient de plus en plus difficile d'avoir des activités au Centre. Il faut planifier à plus long terme et s'assurer qu'il n'y à pas une autre activité organisée qui puisse intéresser la même clientèle.

En ce qui concerne les réparations à effectuer, le Conseil d'administration aura à étudier les priorités et tentera d'obtenir des projets d'hiver pour défrayer une partie des coûts. Les travaux à effectuer ne sont pas si énormes mais le fait que la bâtisse prend de l'âge, certains travaux d'entretien sont maintenant nécessaires si l'on veut assurer une longue vie au Centre.

Le nouveau Conseil d'administration est formé des personnes suivantes: M. Jean Belliveau de Summerside, Marguerite Gallant de Wellington, Thérèse Gallant d'Abram-Village, Erma Arsenault d'Abram-Village, Orella Arsenault de Wellington et Ella Caissie de Wellington. Ces personnes continuent leur mandat sur le Conseil. Les nouveaux sont Mme Alice Richard de Wilmot, M. Ernest Caissie de Miscouche, Clarence Gallant de Mont-Carmel, Mme Una Arsenault d'Urbainville et Joseph Gallant de Mont-Carmel.

Lors de sa prochaine réunion, le Conseil d'administration élira son exécutif.

Ministère de l'Education

Elections de commissaires
Mercredi, le 15 juin 1983
de 15h00 à 21h00

Commission scolaire régionale No. 2

Listes des candidat(e)s éligibles

Zone No.	Candidats nommés	Adresse	Lieu du bureau de vote
1	Thomas Edward Brown Edith I. MacLean	Richmond, Central Lot 16 Miscouche, R.R.1	a) Salle de Central Lot 16 b) Salle de Richmond (ancienne école)
3	Pierre A. Brunet	51 MacDougall Dr. St. Eleanors	Ecole élémentaire Greenfield
	Richard Gilman	35 Tanton Dr. St. Eleanors	
5	Fred Robert MacFarlane Paul J. Olscamp	Belmont Lot 16 333 rue Argyle Summerside	Ecole élémentaire Elm Street
	E. Scott Smith	197 rue Central Summerside	
7	Allen Lorne MacLean	294 Gerri Lynn Court Summerside	Elu par acclamation
9	Gordon P.J. Harper	128 Walker Ave. Sherbrooke	Elu par acclamation
11	Stuart J. Morrison	Bte 159 Kensington	Elu par acclamation
13	Stephen Harold Hardy Dana Andrew Pushie	Carleton Siding Borden R.R.1 1, Wedge Drive Summerside	Ecole élémentaire de Borden
15	Patrick James Hudson	Summerfield C.P. 324 Kensington	Elu par acclamation

Les élections auront seulement lieu dans les zones 1, 3, 5 et 13, ces zones sont décrites comme suit:

La Zone 1
Comprend toute la partie de l'Unité No. 2, à l'intérieur des sections de vote suivantes, de troisième Prince: (1) St-Gilbert, (2) Arlington, (3) Cross River, (4) Wellington, (5) Centre Lot 16, (9) Mont-Carmel et (10) St-Nicholas.

La Zone 3
Comprend toute la partie de l'Unité No. 2, à l'intérieur des sections de vote suivantes, de quatrième Prince: (2) St-Eleanors sud-est, (3) St-Eleanors-sud, (4) St. Eleanors nord-est et (5) St. Eleanors-ouest.

La Zone 5
Comprend toute la partie de l'Unité No. 2, à l'intérieur de la ville de Summerside et délimitée comme suit: débutant à l'intersection de Pope Road et de la rue Northumberland, puis vers l'est le long du côté sud de la Pope Road, jusqu'à la rue Central; puis vers le sud le long du côté ouest de la rue Central jusqu'à la rue Notre-Dame; puis vers l'ouest le long du côté nord de la rue Notre-Dame, jusqu'à la rue Northumberland; de là vers le nord le long du côté est de la rue Northumberland, jusqu'à l'endroit du commencement. Cette région comprend les sections de vote (5) rue Myrtle, (6) rue Beaver-ouest (7) rue Poplar et (8) Highland avenue, du cinquième district électoral de Prince.

La Zone 13
Comprend toute la partie de l'Unité No. 2, à l'intérieur des section de vote suivantes, de quatrième Prince: (22) Borden-nord, (23) Borden-sud, (24) Cape Traverse, (25) Tryon-ouest et (26) Tryon-est.

Wayne L. McMillan
Président général des élections

Ministère de l'Education

Election de commissaires
Mercredi le 15 juin 1983
de 15h à 21 h.

Conseil scolaire régionale No. 3

Liste des candidat(e)s éligibles

Zone No.	Candidats nommés	Adresse	Lieu des bureaux de vote
1	Colleen Mae Canfield Wanda Sicely Wood	Crapaud R.R.2 Victoria	a) Ecole Englewood b) Centre communautaire de Bonshaw (ancienne école)
3	Geraldine Glencross	West River Road New Haven	a) Afton Hall b) Kingston Hall
	Garth Neil MacPhee	C.P. 151, Cornwall	
	Errol John Stewart	C.P. 272, Cornwall	
	Chadwick Eugene Stretch	Meadowbank Long Creek Cornwall R.R.°	
5	Robert J. Wilson	Wheatley River R.R.3 Hunter River R.R.3	Elu par acclamation
7	Pas de nomination		
9	Thomas R. Connor	25 ave. St. Clair, Charlottetown	Ecole de West Kent
	Barbara E. MacNutt	106 Queen Elizabeth Dr. Charlottetown	
	Etnan Warren Garrett	149 Ave. Southdale Charlottetown	Elu par acclamation
13	Christopher Allan LeClair Ross Albert Lewis William G. L. Weatherbie	Corran Ban York West Covehead	a) York Hall b) Salle des Lions de Winsloe
15	Anna Jane Duffy	Charlottetown R.R.	Elu par acclamation

Les élections n'auront lieu que dans les zones 1, 3, 9 et 13, ces zones sont décrites comme suit:

La Zone 1
Comprend toute la partie de l'Unité scolaire No. 3 à l'intérieur des sections de vote suivantes, de premier Queen: (13) Westmorland, (14) Kelly's Cross, (15) Crapaud, (16) Victoria, (17) South Melville, (18) Emyvale, (19) Green Road, (20) Bonshaw, et les sections de vote suivantes de quatrième Prince: (25) Tryon West et (26) Tryon East.

La Zone 3
Comprend toute la partie de l'Unité 3 à l'intérieur des sections de vote suivantes de deuxième Queen: (9) North Wiltshire, (11) New Haven, (12) Riverdale, (14) North River-ouest, (19) Nine Mile Creek, (20) Rocky Point et (21) St. Catherines.

La Zone 9
Comprend toute la partie de la Ville de Charlottetown délimitée comme suit: en débutant à l'intersection de Kirkwood Drive et Spring Park Road; allant vers le sud du côté ouest de Spring Park Road jusqu'à la rue Euston; puis vers l'ouest le long du côté nord de la rue Euston et de Brighton Road jusqu'à la rivière North River; puis le long de la côte vers le nord jusqu'à Kirkwood Drive - ouest; de là vers l'est, le long du côté sud de Kirkwood Drive - ouest jusqu'à North River; puis vers le sud le long du côté ouest de North River Road jusqu'à Kirwood Drive; de là vers l'est le long du côté sud de Kirkwood Drive jusquà l'endroit du début. Ces régions comprennent les sections de vote: (10) Spring Park, (11) McGill Terrace, (12) Landsdowne Avenus, (13) Goodwill Avenue, (14) rue Admiral et (21) avenue Churchill du sixième district de Queen.

La Zone 13
Comprend toute la partie de l'Unité No. 3 à l'intérieur des sections de vote suivantes: de troisième Queen: (1) Winsloe, (2) Brackley Point Road, (3) Brackley Point, (4) Covehead, (5) Pleasant Grove, (6) York, (7) Bedford et (8) Corran Ban.

Wayne L. McMillan
Président des élections

humour

Deux fois dans sa vie, Jane Addams, la célèbre réformatrice et femme d'oeuvres, s'éveilla pour voir entrer un cambrioleur dans sa maison. La première fois, son petit neveu dormait dans la chambre voisine. Elle n'eut qu'une pensée: ne pas l'éveiller.

— Ne faites pas de bruit, dit-elle à mi-voix au cambrioleur. Saisi, il s'apprêtait à sauter par la fenêtre par laquelle il était rentré.

— Non, pas par là, vous allez vous blesser, dit Jane Addams. Prenez l'escalier et sortez comme tout le monde.

La seconde fois elle adressa la parole à son cambrioleur sans le moindre embarras et découvrit que c'était, non pas un professionnel du vol, mais un amateur poussé à cette extrémité par le chômage. Elle lui demanda de s'en aller et de revenir à neuf heures le lendemain matin pour voir si elle ne pourrait pas lui trouver du travail.

Un correspondant d'un journal américain au Japon écrivait à un ami: "Je ne sais si cette lettre vous parviendra, car la censure japonaise peut l'ouvrir. "Huit jours après, il reçut une note des postes japonaises disant: "Le fait dont vous parlez dans votre lettre est inexact. Nous n'ouvrons jamais la correspondance."

Planifiez maintenant vos marinades d'été

La hausse de la popularité des marchés publics et des fermes où l'on fait la cueillette soi-même explique peut-être, l'intérêt renouvelé des consommateurs envers la préparation des marinades et des relish à la maison. Même si la plupart des fruits et des légumes qui entrent dans leur confection sont récoltés en août, il faut planifier leur préparation dès maintenant pour mettre toutes les chances de réussite de son côté.

La Division de la consultation en alimentation d'Agriculture Canada offre la publication intitulée Marinades et relish aux adeptes de la préparation de marinades novices et expérimentés. Bien qu'elle présente des recettes et des instructions fiables et faciles à suivre elle, est plus qu'un simple livre de recettes. On y retrouve des renseignements complets sur la préparation des marinades c'est-à-dire sur le choix des ingrédients et sur les méthodes. De plus, une section est consacrée aux problèmes possibles et à leurs causes. Les recommandations présentées dans cette publication sont le résultat des recherches en matière de salubrité et de qualité, menées par la Division.

La nouvelle publication d'Agriculture Canada Marinades et relish (publication no. 1742F) peut être obtenue de la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Ottawa K1A-0C7.

Ministère de l'Education

Election de commissaires
Mercredi le 15 juin 1983
de 15h à 21h.

Commission scolaire de l'Unité No. 4

Listes des candidat(e)s éligibles

Zone No.	Candidats nommés	Adresse	Lieu des bureaux de vote
1	Ronald B. Campbell	R.R.2 Souris	Elu par acclamation
3	Armand J. G. Melanson	48, rue Main Souris	Elu par acclamation
5	Donald Leith Sanderson Russell Dockendorff Jr.	St. Peter's Bay St. Peter's	Ecole élémentaire de St. Peter
7	Shirley Hefferon Reginald A. MacDonald	Mt. Stewart C.P. 111 14 rue Egan, Mt. Stewart	Ecole élémentaire de Mt. Stewart
9	Harry MacConnell	C.P. 185 Georgetown	Elu par acclamation
11	Lorraine Mary Crawford Ernie Davis James W. King Winifred Penzie Snyder	23, ave MacDonald Montague Sturgeon R.R.4 Montague Lower Montague Riverview Drive Montague	Salle communautaire de Lower Montague
13	Herman G. VanWiechen George M. Matheson	Brooklyn Montague R.R.1 Heatherdale, Montague R.R.1	Heatherdale (ancienne école)
15	Alan Buchanan Robert MacDonald	C.P. Belfast, Eldon C.P. Belle River	Ecole élémentaire de Belfast

Les élections auront lieu seulement dans les zones 5, 7, 11, 13 et 15, ces zones décrites comme suit:

La Zone 5
Comprend toute la partie de l'Unité No. 4, à l'intérieur des sections de vote suivantes de deuxième King: (6) Marie, (7) Head of St. Peter's Bay, (8) St. Peter's Bay-est, (9) Greenwick et (10) Monticello.

La Zone 7
Comprend toute la partie de l'Unité No. 4, à l'intérieur des sections de vote suivantes, de troisième Queen: (7) Bedford, (9) Tracadie, (10) Mount Stewart et (11) Pisquid.

La Zone 11
Comprend toute la partie de l'Unité No. 4 à l'intérieur des sections de vote suivantes de quatrième King: (3) Lower Montague et (11) Montague-sud-est, et les sections de vote suivantes du cinquième King: (7) Sturgeon et (8) Gasperaux.

La Zone 13
Comprend toute la partie de l'Unité No. 4, à l'intérieur des sections de vote suivantes, de quatrième King: (1) Kilmiur, (9) Glen William et (10) St. Mary's Road, et les sections de vote suivantes de quatrième Queen: (6) Grandview-nord, (7) Grandview-sud et (9) Orwell Cove.

La Zone 15
Comprend toute la partie de l'Unité No. 4, située à l'intérieur des sections de vote suivantes de quatrième Queen: (8) Caledonia, (10) Iona, (11) Eldon, (12) Pointe-Prince, (13) Belle-River nord et (14) Belle-River sud.

Pour le premier juillet...

Chanter "Ô Canada" c'est bien. Marcher au Canada, c'est mieux.

PARTICIPACTION®

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis

Appel de demandes-Nouveaux services d'émissions spécialisées.

Les demandes de licences de réseau en vue de la distribution de services d'émissions spécialisées devraient être déposées auprès du Secrétaire général du Conseil d'ici au 4 juillet 1983. Après réception de ces demandes, le Conseil donnera les détails d'une audience publique qui sera tenue dès qu'il sera possible de le faire. (PN-93)

Canada

Un coup de main pour les personnes de l'Age d'Or

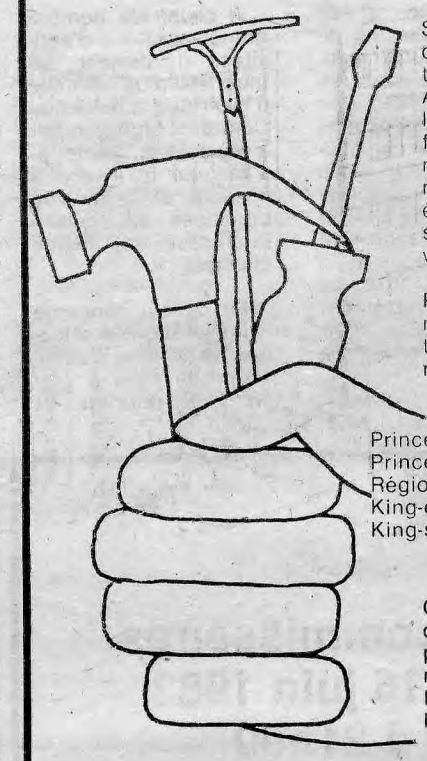

Si vous êtes un propriétaire âgé de plus de 60 ans, et aimeriez faire quelques travaux sur l'extérieur de votre maison. Alors le projet "Un coup de main pour les personnes de l'Age d'Or" peut vous fournir des étudiants pour faire de menus travaux, tels de petites réparations, nettoyage ou repeinte. La mais d'oeuvre étudiante est gratuite. Le/la propriétaire sera responsable de surveiller les travaux et de fournir les matériaux.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Corporation de l'Habitation de l'I.-P.-E. au Centre de services régional le plus proche de chez-vous.

Prince-ouest:	composez 859-2400
Prince-est:	composez 436-9191
Région de Charlottetown:	composez 892-0221
King-est:	composez 687-3022
King-sud et Queen:	composez 838-2992

Ce projet est financé par le ministère des Pêches et de l'Industrie, sous le programme provinciale de développement de la Jeunesse et administré par la Corporation de l'Habitation de l'I.-P.-E.

Ministère de l'Education

Elections de commissaires
Mercredi, le 15 juin 1983
de 15h à 21h.

Commission scolaire régionale No. 5

Liste des candidat(e)s éligibles

Zone No.	Candidats nommés	Adresse	Lieu des bureaux de vote
1	Joseph Edmond Arsenault Réjeanne Gallant Alyre Cormier Edgar Arsenault	St. Chrysostome Richmond R.R.2 St. Chrysostome St. Philippe, R.R.2 Richmond R.R.2 Richmond	Ecole consolidée Evangéline (élémentaire)
3	Diane D. Richard Eric Richard Paul Daniel Gallant Amand Bernard Paul Joseph Richard Louis J. Arsenault	Mont-Carmel R.R.2 Wellington Cap-Egmont Mont-Carmel Mont-Carmel Mont-Carmel R.R.2 Wellington R.R.2 Wellington	Ecole Consolidée Evangéline (élémentaire)
5	Eric J. Gallant Euclid Bernard Hermas Gallant	Urbainville R.R.4 Wellington Urbainville R.R.3	Ecole Consolidée Evangéline (élémentaire)

Les élections auront lieu dans les zones 1, 3 et 5 seulement, ces zones sont décrites comme suit:

La Zone 1
Comprend toute la partie de l'Unité No. 5, à l'intérieur des sections de vote: No. 1 St-Gilbert et No. 6 Baie-Egmont, du troisième district de Prince, qui contient les anciens districts scolaires de Baie-Egmont, St-Chrysostome et St. Philippe.

La Zone 3
Comprend toute la partie de l'Unité No. 5 à l'intérieur des sections de vote No. 8, Cap-Egmont et No. 9, Mont-Carmel de troisième Prince, qui contient les anciens districts scolaires de Cap-Egmont et Mont-Carmel.

La Zone 5
Comprend toute la partie de l'Unité No. 5, à l'intérieur des sections de vote No. 1, St-Gilbert et No. 4, Wellington, de troisième Prince, qui contient les anciens districts scolaires de St-Hubert, St-Gilbert et Urbainville.

Note: Dans les zones 1 et 3 les électeurs ne devront pas voter pour plus de trois(3) candidats, dans la zone 5, les électeurs devront voter pour deux (2) candidats seulement.

Wayne L. McMillan
Président général des élections

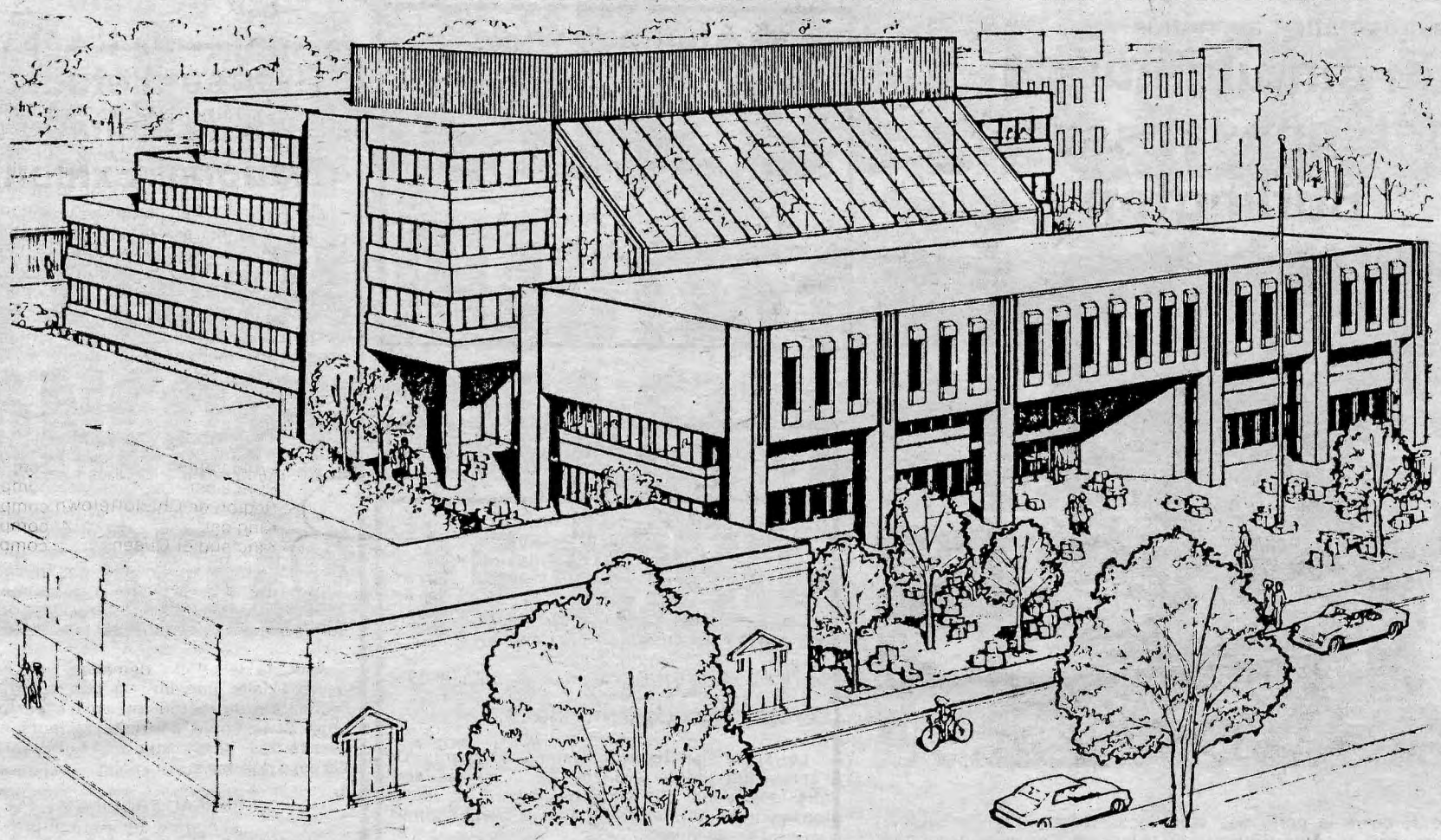

Invitation au public

Pose de la pierre angulaire

ÉDIFICE DANIEL J. MacDONALD

Le mercredi 15 juin à 11 h 15, le premier ministre Pierre Trudeau posera la pierre angularie à l'édifice Daniel J. MacDonald, nouveau siège national des Affaires des anciens combattants Canada.

La pose de cette pierre angulaire nous rappelle que le déménagement des Affaires des anciens combattants sera entièrement terminé dans seulement dix mois d'ici. Cela veut dire également que notre Administration centrale comptera bientôt un effectif de plus de 800 employés, dont la rémunération totale dépassera 18 millions de dollars par année et qui occuperont un nouvel immeuble de 19.3 millions de dollars et d'autres locaux à bureaux à Charlottetown.

La pierre angulaire sera posée dans une colonne juste à gauche de l'entrée principale rue Grafton. J'invite tous les résidents de l'Ile à venir assister à la cérémonie qui aura lieu au nouvel édifice.

W. Bennett Campbell

L'HONORABLE W. BENNETT CAMPBELL

Affaires des anciens combattants Canada
Veterans Affairs Canada

En tant que ministre de Travaux publics Canada, il me fait plaisir de constater que mon ministère continue de faciliter l'accès des services du gouvernement fédéral à la population de l'Ile du Prince Edouard.

Depuis de nombreuses années, nous construisons des quais, des ponts et des édifices fédéraux de tout sortes, contribuant à offrir des services gouvernmentaux à nombre de communautés grandes et petites.

L'édifice Daniel J. MacDonald est un bon exemple de coopération entre Travaux publics Canada et le secteur privé. Lorsqu'il sera terminé au printemps prochain, cet édifice à la fois fonctionnel et esthétique jouera un rôle essentiel dans la communauté de Charlottetown et de l'Ile toute entière.

Romeo LeBlanc

L'HONORABLE ROMEO LEBLANC

Travaux publics Canada
Public Works Canada

Canada

Le premier en opération au monde

Un simulateur de Montagnes russes à Burlington

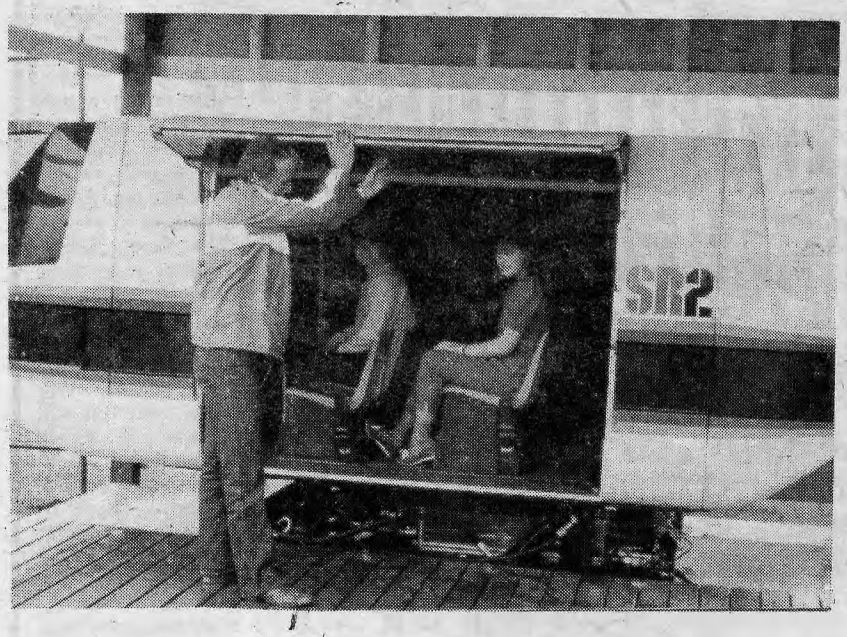

M. Gerald Profitt ouvre la porte des Montagnes russes afin de laisser sortir 2 passagers, soit M. Alex Gillespie et Mlle Kym Paquette. Mlle Paquette sera l'opératrice de l'appareil pendant les mois d'été.

par J.B.

Un simutateur de Montagnes russes (roller coaster) a été installer a "Burlingtan Go-Karts" et c'est le premier appareil du genre en opération au monde.

Voilà ce qu'a déclaré M. Gérald Profitt, propriétaire et gérant de cette attraction touristique, lors d'une conférence de presse qu'il tenait le mardi 31 mai.

M. Profitt a expliqué que ce simulateur est seulement le 2e à être construit et, en ce moment, c'est le premier en opération au monde. L'autre appareil est présentement en route vers Cape Cod, Mass.

Cette merveille technologique est en fait un investissement de 150 000$ que M. Profitt croit être l'orientation future pour les appareils de divertissement du public. Il a expliqué que l'appareil comprend un mini-théâtre qui capte les sens du passager dans un divertissement palpitant mais sécuritaire.

Donc, pour la première fois, les gens de l'Ile et les visiteurs de partout au Canada pourront faire l'expérience de ce trajet... l'excitement du plongeon... le vent en plein visage... les cris... et la vision de votre charrette se précipitant à vive alleur vers le tournant et le tunnel.

Ces montagnes russe tout informatisées et automatiques à partir du moment où il est mis en marche. Par mesure de précaution, un microphone a été installé à l'intérieur et permet à l'opératrice d'entendre la conversation que s'y déroule afin qu'elle soit en mesure d'arrêter immédiatement le tout, s'il y a un passager en difficulté.

M. Profitt a indiqué qu'il espère pouvoir maintenir cet appareil en opération 12 mois par année. A cette fin, il va tenter d'obtenir les autorisations nécessaires pour amener l'appareil dans les centres d'achats pendant les mois d'hiver.

Le simulateur de Montagnes russes sera en opération pendant toute la saison estival et il est situé près de l'entrée du resturant de Burlington Go-Karts.

Ministère des Transports et Travaux publics
Province de l'Ile-du-Prince-Edouard

Appel d'offres

On recevra des offres cachetées au bureau du ministre des Transports et Travaux publics, jusqu'à 14h heure locale, le mardi 21 juin 1983, pour la construction du projet suivant:

RENOVATIONS AU SANATORIUM PROVINCIAL
CHARLOTTETOWN, COMTE DE QUEEN
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Les offres porteront clairement la mention:
"RENOVATIONS - SANATORIUM PROVINCIAL"
Les sous-contracteurs pour travaux électriques et mécaniques soumettront leurs offres au propriétaire à la même heure et au même lieu qu'indiqués plus haut, mais indiqueront en plus le genre de sous-contrat visé par la soumission.

On peut se procurer les documents relatifs, du ministère des Transports et Travaux publics, 2e étage, édifice Jones, 11 rue Kent, Charlottetown, I.-P.-E. contre dépôt de $100.00 (remboursables, si les documents sont retournés dans les 14 jours suivant la date de réception des offres). On peut aussi les examiner aux bureaux de l'Association des constructeurs, à Charlottetown, Moncton, Saint-Jean et Halifax.

Les offres seront décachetées à l'heure et au lieu indiqués plus haut et les offrants sont priés d'être présents à l'ouverture. Ni la plus basse, ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

l'Hon. Roddy B. Pratt
ministre
Transports et Travaux publics

Abonnez-vous à La Voix Acadienne

$10.00 à l'Ile
$14.00 à l'extérieur de l'Ile

Nom: _____
Adresse: _____
_____

Construction de Défense Canada / Defence Construction Canada

DOSSIER: SM36410 bfc Summerside (I.-P.-E.)
Modifications
à la caserne no. 11
(Slemon Park)

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs généraux.

DATE DE FERMETURE le mercredi 6 juillet 1983

DEPOT POUR DOCUMENTS: $100

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Fredericton, Moncton, Saint John, Halifax, Sydney, N.-E., Charlottetown, I.-P.-E. ainsi qu'à notre bureau régional à Halifax.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A OK3

Canada

Ministère des Transports et Travaux publics
Province de l'Ile-du-Prince-Edouard

Appel d'offres

Pour Sciences

Nouvelle école élémentaire
de East Royalty, Ile-du-Prince-Edouard

On recevra des offres cachetées, au bureau du soussigné, jusqu'à 14h H.A.A., le 21 juin 1983 pour du matériel de sciences.

On peut se procurer les documents relatifs, du ministère des Transports et Travaux publics, division des services, 2e étage, édifice Jones, 11 rue Kent, Charlottetown, I.-P.-E. Les offres seront décachetées à l'heure et au lieu indiqué ci-haut et les soumissionnaires sont priés d'être présents à l'ouverture. Ni la plus basse, ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Roddy B. Pratt
ministre
Transports et Travaux publics

Bourse d'étude 4-H de la Canadian National Exhibition

La Canadian National Exhibition offre une bourse d'étude de $1,000 à un(e) étudiant(e), qui suit actuellement ou vient de terminer, sa première année d'université et débutera sa deuxième année d'université dans une institution canadienne, post-secondaire au Canada. Le/la candidat(e) doit être inscrit(e) dans un programme menant à un degré en agriculture, ingénieur agricole, science vétérinaire ou économie domestique.

(Les étudiant(e)s d'autres facultés seront éligibles, s'il n'y a pas de demandes dans les quatre domaines mentionnés plus haut.)

Les candidats doivent avoir atteint l'âge de 16 ans le 1er janvier 1983 et avoir complété au moins deux ans de travail avec un club 4-H. (Les candidats ne doivent pas nécessairement faire partie d'un groupe 4-H en ce moment). Les qualités de meneur et l'intérêt dans les activités communautaires seront pris en considération.

Avec la lettre de demande, les candidat(e)s devront faire parvenir: 1) une lettre de recommendation du recteur ou professeur de leur collège, 2) la copie certifiée de leurs notes d'université les plus récentes. Le tout devra être adressé comme suit:

BUREAU PROVINCIAL 4-H
Ministère de l'Agriculture
C.P. 2000
Charlottetown, I.-P.-E.
C1A 7N8

au plus tard le 20 juin 1983

La lettre de demande devrait indiquer vos intérêts personnels, vos implications communautaires, des certificats ou mentions de 4-H et votre raison de vouloir continuer vos études. Le/la candidat(e) choisi(e) devra participer à un programme 4-H durant l'Exposition nationale canadienne, du 30 aout au 2 septembre 1983, où la bourse lui sera présentée. Les candidat(e)s seront avisés de l'heure, la date et le lieu de leur entrevue.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

Appel d'offres

On recevra, jusqu'à 15h le jour de la date limite précisée, des SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Chef, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, 1er étage, Immeuble Sir John Thompson, 5221, rue Harvey, C.P., 2247, Halifax (Nouvelle-Ecosse), B3J 3C9, pour les projets ou services énumérés ci-dessous. On peut se procurer, sur versement du dépôt applicable, les documents de soumission en s'adressant à la Section des soumissions à l'adresse susmentionnée.

PROJET

No. 018180 Pour La Gendarmerie Royale du Canada - Rénovations et réparations, Quartier général de la division "H", 3139 rue Oxford, Halifax, Comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

On peut également examiner les dossiers de soumission aux bureaux de la Construction Association situés à Saint-Jean, Cornerbrook, et à Grand Falls (T.-N.), à Halifax et à Sydney (N.-E.), à Charlottetown (I.-du-P.-E), à Moncton, à Fredericton et à Saint-Jean (N.-B.)

Date limite: MERCREDI, 22 juin, 1983

Dépôt: $250.00

INSTRUCTIONS

Il faut faire le dépôt pour les plans et le devis descriptif suos forme de chèque bancaire CERTIFIE, payable au Receveur général du Canada; ce dépôt sera rendu à la présentation, dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offres, des documents en bon état.

Le Ministère n'est tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

LE CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DES MARITIMES

Demande de soumission

La Fondation d'éducation des provinces maritimes élaborera, au nom des ministères de l'Education du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard un cours d'études des provinces maritimes; ce cours fera le lien entre le cours d'études provinciales enseigné au deuxième cycle de l'élémentaire et le cours d'études canadiennes au deuxième cycle du secondaire. Le cours présentera aux étudiants un portrait fidèle de la société des provinces maritimes en explorant ses institutions culturelles, sociales, politiques et économiques. Les étudiants seront amenés à prendre conscience des questions et des problèmes actuels de même que des possibilités d'avenir des provinces maritimes; ils s'attarderont à l'étude des provinces maritimes contemporaires, mais cela par le biais de l'évolution historique de la région.

Pour permettre à tous les intéressés de présenter des suggestions relativement au contenu et à la présentation du cours, au manuel et à la documentation supplémentaire devant être mise au point, la Fondation acceptera des soumissions écrites jusqu'au 30 juin 1983.

Veuillez adresser vos suggestions à la:

Fondation d'éducation des provinces maritimes
Case postale 2044
Halifax (Nouvelle-Ecosse)
B3J 2Z1

Pour plus de renseignements, s'adresser à Madame Wendy Paquette en téléphonant au numéro (902) 424-5352.

VEUILLEZ NOTER QUE LA PRESENTE NE CONSTITUE PAS UN APPEL D'OFFRES

Nomination

Betty Noonan

M. Charles Linkletter, président du Linkletter Motel Ltd a le plaisir d'annoncer la nomination de Mad. Betty Noonan comme directrice du nouveau Centre des congrès Linkletter, à Summerside. Ses nombreuses années d'expérience en relations publiques et services communautaires, son service en tant que gérante des services de la nourriture au "Linkletter" et son expérience dans la vente au détail sont des atouts de Mme Noonan. Elle dirigera les services du développement des ventes et du marketing de conventions et d'assemblées de groupes et s'occupera de la surveillance générale et de la promotion de ce nouveau Centre de conférences.

Betty est l'épouse de Richard Noonan et la mère de trois enfants Joy, Wendy et Michael. Elle est une volontaire très active dans diverses organisations de la région Summerside.

Catherine Sobey, bachelière récemment en Commerce, de l'Université Mount Allison, sera employée pour l'été comme assistante de Mme Noonan.

Lisons La Voix Acadienne

A Vendre
Maison à Wellington

Pour plus d'information composez

854-2551 ou 436-4877 (bureau)

James D. Johnston
MAPLE LEAF DAIRY LTD.
36, Greenwood Drive
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 436-3705
Rés: 436-9522

CETTE ANNÉE, ON EXPLORE LES MARITIMES.

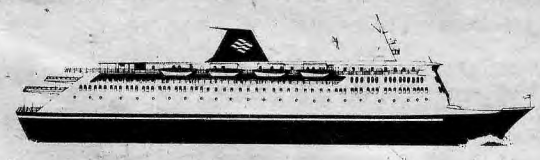

Cet été, explorez une des plus belles régions touristiques du pays: les Maritimes...Par la mer, à bord d'un des traversiers de CN Marine. Vous serez enchanté de mieux connaître votre pays.
Pour renseignements ou réservations, composez, sans frais, 1-800-565-9470.

CN Marine

SPECTACLE
"des Danseurs à Allen"
au Centre d'Education Evangéline
mardi, le 14 juin à 8h du soir

Entrée: $2.00 pour adultes, $1.00 pour étudiants
Gratuit pour les pré-scolaires

Venez tous!

institut de développement communautaire
Pointe-de-l'Eglise
Cté Digby, N.-E.
B0W 1M0 769-2114

CERTIFICAT D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le Certificat d'études en développement communautaire vise à la formation d'intervenants sociaux (professionnels ou bénévoles) afin d'améliorer leur capacité d'engager une action pertinente et bien orchestrée, quel que soit leur domaine privilégié dans la vie collective. Le programme contribue plus particulièrement à:

- la découverte et la mise en valeur des ressources de l'individu;
- l'acquisition d'habiletés spécifiques nécessaires à la pratique de l'animation de groupe;
- la capacité d'analyser les phénomènes sociaux et les processus de changement social;
- l'aptitude de planifier des changements et d'élaborer en groupe des stratégies d'intervention pour effectuer ces changements;
- l'acquisition de techniques de recherches et de communications axées sur le travail collectif, en vue de projets spécifiques.

Première session
- Introduction au développement communautaire
- Croissance personnelle et relation d'aide
- Développement communautaire et changement social
- Communications sociales
- Recherche, intervention et planification de l'action

Deuxième session
- Stratégies d'action collective et de changement social
- Psycho-sociologie des organisations communautaires
- Intervention communautaire et techniques de travail
- Développement communautaire et action politique
- Planification de l'action collective

Stage pratique
- Pratique de l'intervention communautaire

Demande d'inscription au programme du Certificat d'études en développement communautaire

12 septembre au 14 octobre 1983
9 janvier au 10 février 1984

Détacher et faire parvenir à:

Institut de développement communautaire
Université Sainte-Anne
Pointe-de-l'Église, N.-É.
B0W 1M0

Je désire m'inscrire au programme du **Certificat d'études en développement communautaire.**

Nom _____ Age _____
Organisation _____
Fonction _____
Adresse personnelle _____
_____ Code Postale _____
Tél.: (Res.) _____ (Bur.) _____
Signature _____ Date _____

L'été à CBAFT

La Saison estival débutera le 13 juin à la télévision de Radio-Canada. Dans le domaine de l'information, Ce soir Atlantique sera présentée de 19h à 19h30 du lundi au vendredi, à compter du 20 juin, tandis que le Régional reste à la même heure, soit à minuit, après le Téléjournal. Il y aura également un Téléjournal de 15 minutes le samedi à 23h30, et le dimanche à 21h 30, un de cinq minutes un peu plus tôt en soirée le samedi et le dimanche, soit à 19 heures, et du lundi au vendredi à 13h25. Les férus des informations seront heureux d'apprendre que Première page sera maintenue au cours de l'été, le mardi à 22h30.

Du côté sports, une grande première cette année en Acadie, soit la diffusion à la télévision de l'ouverture et de la fermeture des Jeux d'Acadie, ainsi qu'une émission spéciale sur les compétitions; donc trois émissions d'une heure, le 24 juin à 19h30, le 26 juin à 19h30 et le 29 juin à 19h30. Une quatrième émissions sera produite à partir des Jeux d'Acadie et sera télédiffusée au cours des Heros du samedi le 9 juillet à midi. Quant aux séries et spéciaux des sports, à retenir: la diffusion du baseball, du football, des Universiades d'Edmonton, des Jeux Panaméricains, et du Grand Prix du Canada.

Deux nouveaux Reflets d'un pays seront réalisés en Acadie pour diffusion au réseau national; le 14 juillet à 14h30 vous pourrez suivre une émission sur la "sculpture naïve", d,Herménégilde Chiasson, tandis que le 8 août, le réalisateur François Savoie vous conduira sur le pont d'un traversier de CN Marine.

Les cinéphiles seront choyés cet été lors du Cinéma d'aprèmidi les lundi, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de Télé-sélection le lundi à 21 heures, de Nous les comiques le mardi à 21 heures, des Grands films le jeudi à 21 heures, et du Cinéma de fin de soirée le mardi et le dimanche.

Parmi ces films nous retenons: La Banquière, avec Romy Scheider et Jean-Louis Trintignant, Grand-père à louer avec Jack Lemmon, Les Fourberies de Scapin, Le lion et le vent avec Sean Connery et Candice Bergen, Justice pour tous avec Al Pacino, Le Blé vert, Le retour de Sabata, Annie Hall avec Woody Allen et Diana Keaton. (Consulter nos grilles-horaires dans les journaux)

Deux émissions Le Jour du Seigneur seront réalisées bientôt en Acadie, la première enregistrée lors des Jeux d'Acadie à Cap Pelé et présentée le 26 juin à 11 heures, et l'autre messe, célébrée afin de souligner le centenaire de la paroisse de Saint-Paul de Kent, sera diffusée le 21 août à 11 heures.

Un été ne serait pas complet sans une célébration spéciale le 15 août. C'est pourquoi la télévision de Radio-Canada a inscrit à l'horaire, à 19h30, une émission d'une heure, consacrée à neuf chorales des provinces maritimes.

N.B.: La radio et Radio-Canada sera également présente aux Jeux d'Acadie. En plus d'alimenter, avant, pendant et après les Jeux, les émissions Bonjour Atlantique, Feu roulant, A marée haute et Le Bon temps, il y aura une émission spéciale sur l'ouverture des Jeux à 20 heures le 23, et une autre sur la fermeture des Jeux, à 15 heures le 26 juin...

Island Transit

Règlements 1983 pour Colis-express

1. Adherer aux recommandations postales du gouvernement fédéral, pour l'expédition de colis-express.
2. Se conformer à la politique des conditions d'acceptation pour l'envoi d'emballage, le paquetage, l'étiquetage et la non-acceptation pour l'envoi, de Island Transit. Les réclamations pour perte ou endommagement sont à soumettre au bureau de Charlottetown, dans les 30 jours suivant l'envoi.
3. Tout colis-express sera envoyé au dépôt le plus proche, si la destination n'est pas un dépôt.
4. Les paquets "colis-express" consistant d'un contenant et d'un voyage doivent porter le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'expéditeur et de receveur, sur les deux côtés du paquet.
5. Les enveloppes colis-express doivent être dans un contenant adressé sur les deux côtés et pour un voyage.
6. Chaque paquet colis-express est au prix de $2.00.
7. l'envoi maximim d'un colis-express est de 50 livres ou 800 onces ou 22.700 grammes.
8. Tout transfert de colis-express doit être complété en 48 heures. Si non le colis sera retournée au point d'origine.

Horaire d'été 1983 des autobus d'Island Transit

De Charlottetown à New Glasgow	$11.85
De Charlottetown à Pictou Circle	$10.15
De Charlottetown au Village de Wood Island	$5.15

Route Principale No. 1 Charlottetown à Wood Island, à New Glasgow, N.-E.
Route Principale No. 2 Charlottetown à Souris, au Traversier des Isles de la Madeleine

(Sujet à l'approbation de la Commission des utilités de Nouvelle-Ecosse)

Du 20 juin au 6 septembre 1983

Vers Charlottetown

Dep. Souris	7:30 a.m.
Dep. Rollo Bay	7:32 a.m.
Dep. Dingwells	7:37 a.m.
Dep. St. Peters	7:50 a.m.
Dep. Midgell	7:55 a.m.
Dep. Morell	8:02 a.m.
Dep. West St. Peters	8:08 a.m.
Dep. Mt. Stewart	8:15 a.m.
Dep. Tracadie	8:23 a.m.
Dep. Dunstaffnage	8:34 a.m.
Dep. East Royalty	8:42 a.m.
Arr. Charlottetown	8:45 a.m.

Vers Charlottetown

Dep. New Glasgow	2:25 p.m.
Dep. Pictou	2:45 p.m.
Arr. Caribou Wharf	2:55 p.m.
Arr. Wood Island Wharf	4:40 p.m.
Dep. Village Wood Island	4:50 p.m.
Dep. Eldon	5:00 p.m.
Dep. Cherry Valley	5:20 p.m.
Arr. Charlottetown	5:45 p.m.

Vers New Glasgow

Dep. Charlottetown	10:45 a.m.
Dep. Cherry Valley	10:55 a.m.
Dep. Eldon	11:10 a.m.
Dep. Wood Island Village	11:20 a.m.
Arr. Wood Island Wharf	11:45 a.m.
Arr. Caribou Wharf	1:30 p.m.
Dep. Pictou	1:40 p.m.
Arr. New Glasgow	2:00 p.m.

Vers Souris

Dep. Charlottetown	5:55 p.m.
Dep. East Royalty	6:03 p.m.
Dep. Dunstaffnage	6:13 p.m.
Dep. Tracadie	6:25 p.m.
Dep. Mt. Stewart	6:31 p.m.
Dep. West St. Peters	6:42 p.m.
Dep. Morell	6:49 p.m.
Dep. Midgell	6:57 p.m.
Dep. St. Peters	7:04 p.m.
Dep. Dingwells	7:18 p.m.
Dep. Rollo Bay	7:24 p.m.
Arr. Souris	7:30 p.m.

Route No. 1 : Arrêts en route

Cherry Valley -	Station Esso
Eldon -	Station Shell
Wood Island -	Station Irving
Pictou Circle -	Bureau touristique

Route No. 2 Dépôt des colis-express

Charlottetown:	892-6167
Mount Stewart:	676-2460 Station service Ray's Irving Oil
Morell:	961-2248 Station service Esso
St. Peters:	961-9905 Station service MacKinnon's Irving Oil
West Rollo Bay:	687-2747 Station service Bob's Texaco
Souris:	687-2043 Station service Souris Irving Oil
Arrêt d'autobus Souris:	Edifice des services communautaires

Les colis-express est disponible vers 52 villes en Nouvelle-Ecosse via Acadian Bus Lines
Tél: 1-752-7141
Exemple - Charlottetown à New Glasgow $2.00; max 50lb. New Glasgow à Halifax $2.50; max. 50lb.

Note: Tout paquet acceptable pour l'envoi doit porter le nom du destinataire, son adresse et son numéro de téléphone.

Information générale et règlements

Enfants (5 à 12 ans) 50% de rabais
Personnes âgées (65 ans et plus) 10% de rabais
Billets de passager: sur l'horaire d'été pour Souris et New Glasgow
Bons pour 60 jours.

Les bicyclettes sont du fret et non du baggage. L'utilisant doit les accompagner. On est autorisé à fumer uniquement dans la zone prescrite. Les langages vulgaires ou le dérangement de la tranquilité des autres sera puni d'explusion de l'autobus, sans remboursement du voyage.

La loi provinciale sur les alcools et la loi sur les Transports motorisés, interdisent de l'alcool sur les autobus

Horaire des autobus Island Transit depuis janvier 1983

Route No. 2 de Charlottetown à Tignish

les lundis, mardi, jeudi, vendredi et samedi excepté les jours de congé nationaux.

Dép. Dépôt de Charlottetown 4h p.m. Université de l'I.-P.-E. le vendredi seulement	
Arr. Charlottetown Mall	4h10
Dép. Charlottetown Mall	4h15
Dép. Milton	4h20
Dép. Brookfield	4h26
Dep. Hunter River	4h32
Dép. Fredericton	4h37
Dép. Springfield	4h43
Dép. Kensington	4h53
Dép. New Annan	5h02
Arr. Waterfront Mall	5h07
Dép. Waterfront Mall	5h35
Dép. St. Eleanor	5h40
Dép. Miscouche	5h45
Dép. Wellington	5h49
Dép. Richmond	5h53
Dép. Mt. Pleasant	5h58
Dép. Portage	6h02
Dép. West Devon	6h06
Arr. O'Leary	6h10
Dép. O'Leary	6h15
Dép. Bloomfield	6h25
Dép. Elmsdale	6h33
Dép. Alberton	6h38
Dép. Montrose	6h38
Dép. Profits Corner	6h48
Arr. Tignish	7h00 p.m.
Dép. Tignish	7h10 a.m.
Dép. Profits Corner	7h21
Dép. Montrose	7h26
Dép. Alberton	7h31
Dép. Elmsdale	7h36
Dép. Bloomfield	7h43
Arr. O'Leary	7h55
Dép. O'Leary	8h00
Dép. West Devon	8h06
Dép. Portage	8h10
Dép. Mt. Pleasant	8h14
Dép. Richmond	8h20
Dép Wellington	8h24
Dép. Miscouche	8h29
Dép. St. Eleanors	8h34
Arr. Waterfront Mall	8h40
Dép. Waterfront Mall	9h00
Dép. New Annan	9h08
Dép. Kensington	9h18
Dép. Springfield	9h28
Dép. Fredericton	9h35
Dép. Hunter River	9h40
Dép. Brookfield	9h46
Dép. Milton	9h52
Arr. Charlottetown Mall	10h00
Dép. Charlottetown Mall	10h05
Arr. Dépôt de Charlottetown	

Dépôt de ramassage et livraison des colis-express

Dépôt de Charlottetown	Tél. 892-6167 204 rue Kent
Kensington	836-3547 Centre récréatif
Waterfront Mall de Summerside	436-6012 Ruson Shoes
O'Leary	859-2569 Wedlocks Variety Store
Alberton	853-2323 Restaurant Revilo
Dépôt de Tignish	882-3301 Callaghan's Grocery

- Allant vers l'ouest et vers l'est: privilège de route secondaire vers Wellington; trois jours seulement, mardi, jeudi et samedi. En allant vers l'ouest: l'autobus arrêtera à Wellington également les lundi et vendredi, à condition qu'il y ait des passagers.

1. Dépôt d'autobus: arrêt de 5 min. pour livraison de colis.
2. Dépôt d'autobus: arrêt de 10 min. pour livraison et réception de colis.
3. Dépôt d'autobus: pour remboursement de billets de passagers. En cas de demande par courier, 25% de frais de service seront retenus.
4. Dépôt d'autobus: billets de passagers par facture (frais de 25% ajoutés).
5. Dépôt d'autobus: billet de passager partiellement utilisé, non remboursable.
6. Billet de passager pour personnes âgées, avec preuve: 10% d'escompte.
7. Billets de passager pour étudiants, avec preuve: 10% d'escompte.
8. Billets de passager de moins de 12 ans, accompagné d'un adulte, 50% d'escompte.
9. Billets de passager pour enfant de moins de 5 ans avec adulte, 100% d'escompte.
10. Les billets de passager doivent être utilisés dans les 60 jours.
11. Colis-express $2.00.
12. Tout colis-express sera envoyé au dépôt le plus proche si la destination n'est pas un dépôt.

Abonnez-vous à La Voix Acadienne

$10 - l'intérieur de l'Ile
$14 - l'extérieur

BINGO

Salle paroissiale de Baie-Egmont

Dimanche soir à 8h00 — Pleine carte: $100.
Prix d'entrée: $1.00 — Jeu "Early Bird"

Gros Lot: $210. en 53 numéros

BINGO

Salle paroissiale de Mont-Carmel

Jeudi soir à 8h00
Prix d'entrée: $1.00

Gros Lot: $190. en 56 numéros

Nouvelle employée à la SSTA

Par J.B.-

La Société Saint-Thomas d'Aquin a le plaisir d'annoncer que Mlle Susan Duran vient d'être embauchée secrétaire-dactylographe au bureau-chef de Summerside.

Mlle Durant est originaire de Mont-Carmel. En mars de cette année, elle a terminé un cours français de secrétaire à Holland College de St-Eleanors alors qu'elle avait terminé le cours anglais de secrétaire à cette même institution en 1982.

Entrée en fonction le lundi 30 mai, elle occupe le poste laissé vacant lorsque Mlle Sylvia Gallant a été promue au poste de secrétaire-chef. Mlle Gallant succède dans ce poste, à Mlle Agathe Larocque qui a accepté un poste au Nouveau-Brunswick.

Journée des sports

David Bernard se prépare à faire un saut en hauteur lors de la Journée des sports de l'Ecole Régionale Evangéline tenue le vendredi 3 juin.

Par J.B.-

La Journée des sports de l'Ecole Régionale Evangéline a eu lieu sous un beau ciel ensoleillé le vendredi 3 juin.

Plusieurs activités ont eu lieu. L'activité majeure était le tournoi de balle-molle où les filles de la 11e année et les gars de la 10e année ont remporté les honneurs. Plusieurs autres activités ont eu lieu, notamment une clinique de golf avec M. Urbain Poirier et des compétitions de sauts en longueur, de sauts en hauteur, de tennis, de lancers de disque et de poids.

En début de journée, les élèves ont participé à une course d'endurance qui était le dernier événement du test de conditionnement physique canadien.

Au dîner, les élèves se sont réunis autour d'un barbecue, avec des professeurs de l'école comme cuisiniers.

Cette Journée de sports a été contremandée à 2 reprises à cause de la mauvaise température. En effet, elle devait avoir lieu mercredi et il a fallu attendre à vendredi avant que la température soit clémente.

Camp de Video 1

Date: du 3 au 16 juillet
Lieu: Centre Goëland

Pour garçons et filles de 14 à 17 ans
Doit être acadien
Doit vivre dans la province
Doit pouvoir parler et écrire le français assez bien

Inscription: $50.00

Je désire avoir une formule d'admission pour le Camp

Nom: _____

Adresse: _____

_____

Age: _____

Envoyer à
Camp de Vidéo 1
a/s Murielle Arsenault
Boîte 31, Abram-Village
Wellington R.R.3, I.-P.-E.
C0B 2E0
Téléphone: 854-2276

Voyage
jeu
film

"Etoile de Mer"
Spécial de fin de semaine

Rôti de dinde $5.25
ou
Filets de sole $4.40

Comprend: patates frites ou pilées, salade au chou, légumes, petit pain, dessert et breuvage.

Heures d'ouverture
à partir du 10 juin de 12h a.m. à 11h p.m. tous les jours.

C'est l'heure d'y *penser!*
d'embaucher un(e) étudiant(e) pour l'été

Communiquez avec le Centre d'Emploi Canada pour étudiants, près de chez vous.

O'Leary	859-2400
Montague	838-3315
Charlottetown	566-7785
Summerside	436-4264
Souris	687-3161

Emploi et Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Ministre
Employment and Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Minister
Canada

Remerciements

Madame Doreen Poirier, née Arsenault, de Summerside, remercie très sincèrement tous ceux et celles qui lui ont rendu visite durant son séjour à l'hôpital du Comté de Prince, ont offert des voeux et des prières; spécialement les curés Rév. Eloi et Albin Arsenault, Nazaire et Charles Gallant, MacIvor et le diacre Rév. Cyrus Gallant ainsi que Soeur Georgette Bilodeau et les Dames du Sanctuaire de Mont-Carmel pour la messe qu'elles ont offerte.

Un merci tout spécial à ma mère Mme Hilda Arsenault pour toute l'aide qu'elle apporte à ma famille.

Que le Seigneur vous bénisse tous.

Doreen Poirier

Rappel

La réunion annuelle du musée acadien aura lieu ce soir mercredi le 8 juin au Couvent de Miscouche à 8 heures. L'invité spécial pour l'occasion est M. Réginald Porter.

Invitation

Tous ceux qui ont donné des objets au Musée Acadien sont invités à une "open house" qui aura lieu au musée.

Quand: samedi et dimanche le 11 et 12 juin

Heure: de 1 heure à 4 heures

But: De rejoindre les donnateurs afin de découvrir plus d'information au sujet des objets qui ont été donnés.

Profité de cette occasion pour voir les renovations accomplis.

LA ROUTE QUI MÈNE AU NOUVEAU-BRUNSWICK PASSE PAR LA MER.

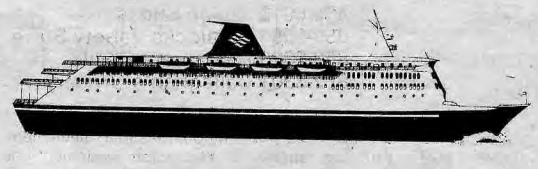

Les Maritimes
Une des régions les plus charmantes et les plus accueillantes du pays. Découvrez-la comme il se doit: par la mer, à bord d'un des traversiers de CN Marine. Une expérience unique que vous apprécierez beaucoup. Pour renseignements ou réservations, composez, sans frais, 1-800-565-9470.

CN Marine

DAWSON'S FUNERAL HOME

Desservant toutes les croyances
Services funéraires à l'I.-P.-E. depuis 1920

94, rue Central
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 436-3111 ou 436-5676

C.P. 11
Crapaud, I.-P.-E.
Tél: 658-2992

Propriétaire-gérant: Ronald P. Dawson

"Vivre en Acadie aujourd'hui"

Succès de l'enregistrement à l'Ile

M. Paul Gallant exprime son point de vue lors de l'enregistrement de l'émission "Vivre en Acadie aujourd'hui."

Par J.B.

"L'équipe de Radio-Canada était très contente, ils trouvaient qu'il en était sorti des belles choses".

Tels sont les commentaires de Mad. Marie-Anne Arsenault lors d'une entrevue téléphonique sur les résultats de l'enregistrement "Vivre en Acadie aujourd'hui". Mad. Arsenault était modératrice pour le segment de l'émission en provenance de l'Ile qui a été enregistré le mercredi soir 1er juin au Centre Vanier de Wellington.

Mad. Arsenault a indiqué qu'il y avait une trentaine de personnes présentes à la réunion; que l'équipe de production de l'émission avait trouvé la participation vraiment bonne et qu'il y avait des idées diversifiées avec la participation de plusieurs jeunes et de plusieurs personnes plus âgées.

Selon Mad. Arsenault, la discussion a progressé dans un style de développement, commençant avec la définition de l'Acadie et du type acadien avec ses caractéristiques et discutant ensuite du secteur culturel, du secteur de la langue, de la politique, du secteur économique, de la religion pour se terminer avec les rêves pour le futur, c'est-à-dire "vivre en Acadie demain".

Cette émission sera diffusée à la radio de Radio-Canada à l'automne.

Hors-jeu PARTICIPACTION®
Le mouvement canadien du bien-être physique.

Ce sera bientôt votre tour, si vous ne faites pas d'exercice. Vous voulez jouer encore longtemps? Alors soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Une idée originale au profit de ses études universitaires

Emile (à Ida) Gallant, d'Abram Village, venait juste de terminer sa 3e année menant à un baccalauréat en Loisirs de l'Université de Moncton à la fin d'avril. Il s'est alors mis à la recherche d'un emploi, mais la sévère récession économique qui nous entoure avait effacé presque tous les emplois de reste. Sans emploi, Emile savait que ce serait très difficile de terminer ses études en 1984 sans être dans les dettes jusqu'au cou.

Emile s'est donc contenté d'un stage en loisirs à Jeunesse Acadienne, mais il ne serait pas payé. Comment pourrait-il se trouver $3 000 pour ses études d'ici septembre? Il est allé voir la Société Saint-Thomas d'Aquin et a obtenu un prêt de $400 pour l'été parce que son stage sera crédité à l'Université comme un semestre d'études régulier. Mais cet investissement que la SSTA a fait en lui ne serait quand même pas assez.

Donc, Emile et son agent, Daniel Bourgeois, ont pensé à une idées très originale: tenir une loterie où le prix serait Emile lui-même. C'est-à-dire que le gagant de la loterie aura les services d'Emile pendant 2 pleines journées de 8 heures de travail pour faire n'importe quel travail: peindre les murs de la maison, tondre le gazon, arranger la bouchure, etc.

Emile s'attend à un grand succès: "Au début, c'était plutôt une petite affaire, mais maintenant: on a déjà près de 50 billets de vendus et avec de la bonne publicité. "Je suis certain que je pourrai me faire quelques piastres pour payer une partie de mon éducation."

Le tirage doit se faire le dimanche, 17 juillet. Les 2 journées de travial devront être prises entre le 18 et le 21 juillet.

Les billets se vendent à $1.00 chacun et à $2.00 pour 3 billets. Ils sont disponibles aux bureau-chef de la S.S.T.A. et de Jeunesse Acadienne (à Summerside), chez Emile Gallant (Abram-Village) et chez Daniel Bourgeois (279 Fitsroy, Apt. 6, Summerside).

Loterie

Prix à gagner: les services d'Emile Gallant pour deux journées de 8 heures entre le 25 et le 28 juillet.

Billet: $1.00 le billet
$2.00 pour trois billets

Les billets sont en vente aux bureaux de la SSTA et de Jeunesse Acadienne et aux domiciles d'Emile Gallant (Abram-Village) et de Daniel Bourgeois (279 Fitzroy, Appartement 6, Summerside)

Le tirage aura lieu le 17 juillet.

Affaires des anciens combattants / Veterans Affairs
Canada

Demande d'information sur loyers disponibles

Auriez vous un logement à louer dans la région de Charlottetown? Les Affaires des anciens combattant ont un nombre de personnes qui déménagent à Charlottetown en 1983, une liste d'information sur la disponibilité de logements est gardée en filière au Centre d'information sur le déménagement, 136, rue Richmond.

Veuillez composer 894-5071 en donnant les détails.

Centre d'information sur le déménagement à Charlottetown
136 rue Richmond, C.P. 7700
Charlottetown, I.-P.-E.
C1A 8M9

UNIVERSITE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

Professeur en études françaises

(Emploi à mi-temps - durée de 9 mois)

FONCTION: Enseigner plusieurs sections des cours de français que doivent suivre les étudiants du 1er cycle.

QUALIFICATIONS: Maîtrise en études française ou dans un domaine connexe ou l'équivalent.

Sous réserve d'approbation budgétaire, ce poste est à combler pour le 1er septembre 1983. Les candidatures seront considérées à partir du 1er août 1983. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé et le nom de trois (3) répondants et être envoyée à:

Monsieur Yves Bolduc, directeur
Département d'études françaises
Faculté des arts
Université de Moncton
Monctón, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'Immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

LE CLUB SOCIAL FRANÇAIS

222, rue First, Summerside, I.-P.-E.

Vendredi et samedi

Danse avec CENTAURI

UNIVERSITE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

Professeur en Chimie

QUALIFICATIONS: De préférence le Ph. D. ou l'équivalent. Les candidats ayant la maîtrise et une expérience substantielle pourront aussi être considéré.

Une expérience en enseignant et en recherche.

Sous réserve d'approbation budgétaire ce poste est à combler pour le 15 août 1983. Les candidatures seront considérées dès leur réception jusqu'au 1er juillet 1983. Les candidats doivent maîtriser la langue française tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae et le nom de deux (2) répondants et être envoyée à:

Monsieur Alan Fraser, directeur
Département de chimie et biochimie
Faculté des sciences et de génie
Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Tél: (506) 858-4331

(Conformément aux exigences relatives à l'Immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement.)

La Fédération des Scouts de l'Atlantique tient son assemblée annuelle

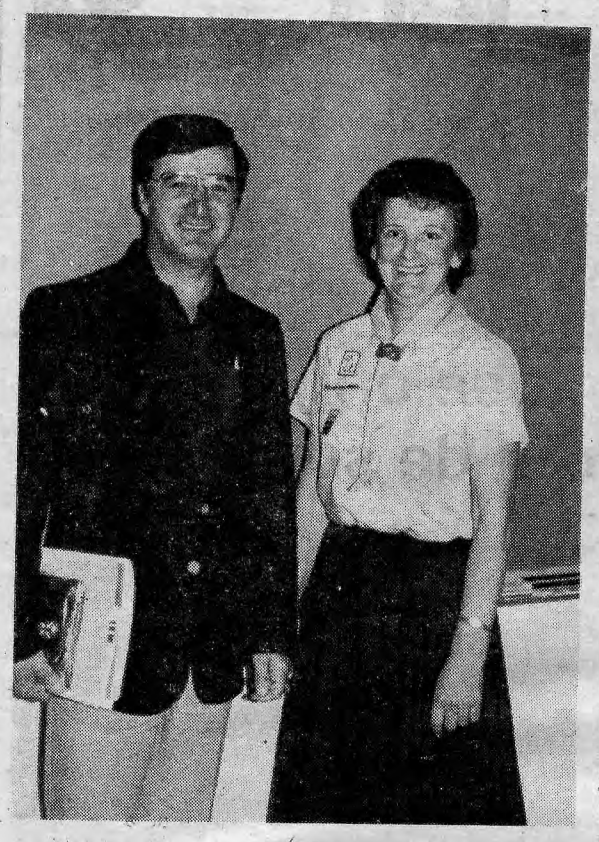

M. Théo Gagnon et Mme Lumina Sénéchal.

La Fédération des Scouts de l'Atlantique eut son Assemblée Générale Annuelle du 27 au 29 mai à l'Université de Moncton. Plus de 40 représentants de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick assistaient à cette assemblée.

Le samedi fut consacré à une journée d'ateliers de travail. L'activité majeure qui ressort de ces discussions est la préparation d'un Jamboree de la Fédération pour juillet 1984. Le samedi soir, dans le cadre du 75ième anniversaire du scoutisme, une Fête du "MERCI" fut organisé pour tous les bénévoles qui ont oeuvré sur des conseils et comités de la Fédération depuis 1975. A cette occasion, des plaques et des certificats de remerciements leurs furent remis pour leurs nombreux services au développement du scoutisme dans les Provinces de l'Atlantique.

L'Assemblée Générale Annuelle comme telle se déroula le dimanche avant-midi. Il fut question d'approuver la programmation d'activités et le budget de 1983-1984, d'approuver de nouveaux réglements généraux et de recevoir les rapports du Président, du Commissaire et du Trésorier pour l'année 1982-1983.

Lors des élection, madame Lumina Sénéchal de Campbellton fut élue présidente de la Fédération des Scouts de l'Atlantique pour un mandat d'un an.

Le nom du prochain Commissaire de la Fédération pour un mandat de deux ans fut également connu. Il s'agit de monsieur Théo Gagnon de Fédé-Théo Gagnon de Fredericton.

Enfin, mentionnons le présence de monsieur Jacques Charette, président de l'Association des Scouts du Canada; de monsieur Raymond Beaunoyer, Commissaire national adjoint à la formation; monsieur Gérald Lavoie, Commissaire de la Fédération des Scouts du Québec; monsieur Yvon Samson du Secrétariat d'Etat d'Ottawa et monsieur Gérard LeBlanc du Secrétariat d'Etat de Moncton.

La prochaine Assemblée Annuelle aura lieu les 25, 26 et 27 mai 1984 dans le district de Restigouche.

A vendre

Uniformes pour joueurs de balle. En stock des Jersey à partir de $6.00 chaque. Prix de gros pour équipes sur les uniformes, casques, jerseys, pantalons et bas. Liste gratuite. Maritime Campus Store Ltd., 6238 Quinpool Road, Halifax, N.E. B3L 1A3. Tél: 902-423-6523.

Cartes Professionnelles

Neil R. MacLeod
q.c., ll.b.
J. Kenneth Clark
ll.b.
Avocats et avoués
235 rue Water, C.P. 1657 — Summerside : Tél: 436-2516 ou 3737

Fitzgerald & Snow
Entrepreneur général
BUTLER
Greenwood Drive, Tél: 436-9256 — C.P. 1325 Summerside

J. Watson &
John W. MacNaught
Avocats et avoués
L'hon. J. Watson MacNaught, P.C., Q.C., B.A., L.L.B. — 436-2524, 859-2573
John W. MacNaught, B.A., L.L.B.
Suite 7, édifice Smallman, 300, rue Water
Pharmacie d'O'Leary les vendredi de 2h à 5h p.m.

Doane Raymond
comptables agréés
County Fair Mall, 475, rue Granville
Summerside, I.-P.-E.
Téléphone: 436-9155
O'Leary: les mercredi, Tél: 859-1573
Pour les appels d'O'Leary, Alberton et Tignish demandez Zenith 1-9020
C.C. Hickey, C.A.
J.N. Arsenault, C.A. — Associés

Caisse Populaire Evangéline Ltée
Léonce Bernard, gérant
Wellington, I.-P.-E.
Téléphone: 854-2595

E. M. Nicholson Insurance Ltd.
Auto, feu et vie
3, rue Central, Summerside
Tél: 436-5002
Après les heures de bureau veuillez contactez Guy N. Sullivan, agent général 436-3935
Ewen M. Nicholson, agent général 436-5371

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes: ISLAND CABLEVISION LTD., Charlottetown et la région avoisinante (I.-P.-E.)

Demande (822979100) présentée par Island Cablevision Ltd. en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés, en ajoutant la distribution de WJBK-TV (CBS) et WTVS (PBS) Detroit (Mich.) à être reçus par satellite en provenance du réseau Les communications par satellite canadien Inc. La demande peut être examinée à 100 Cable Court, R.R.1, Charlottetown. **Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau.** A l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec), K1A 0N2, et au bureau régional d'Halifax, pièce 428, 4ième étage, tour Barrington, 1894, rue Barrington, carré Scotia, Halifax (Nouvelle-Ecosse), B3J 2A8.

Intervention - Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2). De plus, l'intervenant DOIT signifier au requérant une copie exacte de son intervention, **au plus tard à la date limite ci-dessous** et il DOIT joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents et des motifs pour lesquels l'intervenant se dit en appui ou contre la demande ou pourquoi il y suggère des modifications. A remarquer que les interventions doivent être **reçues** à la date sousmentionnée et non simplement postées à cette date.

DATE LIMITE D'INTERVENTION: le 22 juin 1983 (PN-101)

Canada

MOTS CROISES

PROBLEME 3751

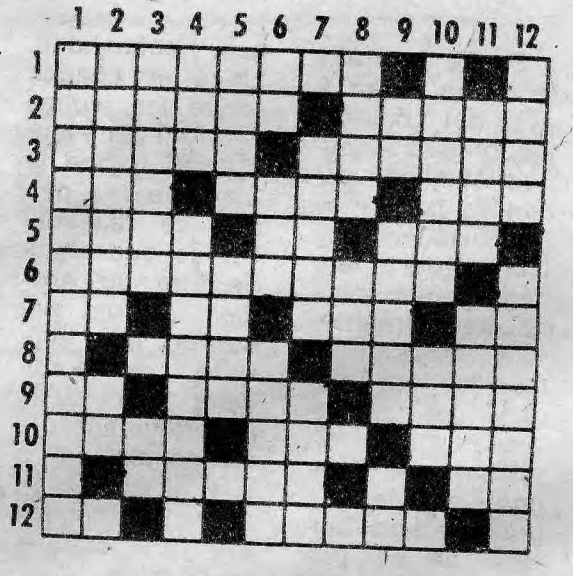

HORIZONTALEMENT

1– Rendre la pareille.
2– Allonger par traction. – Bravera.
3– Tout ouvrage de fils entrelacés. – Qui appartient à l'enfance.
4– Souverain. – Trait de plume. – Nom vulgaire d'une sorte de germandrée.
5– Roi suédois. – Moi. – Saison.
6– Philosophe sceptique, né à Cnosse.
7– Conseil du roi. – D'un verbe gai. – Pron. pers. – La sienne.
8– Petit prophète. – Masse de neige durcie qui est à l'origine des glaciers.
9– Préf. priv. – Sorte de greffe. – Rayon de lumière.
10– Percevoir par le moyen des yeux. – Petit poème. Adj. numéral.
11– Accomplir. – Inf.
12– Tellement. – Greffer sur.

VERTICALEMENT

1– Loi qui agit sur le passé. (pl.).
2– Causer l'étiolement. – Abrév. de numéro.
3– Perception par l'organe de la vue. – Support à lampions.
4– Membre du cheval. – Boucheras une ouverture.
5– Poss. – Ville de Suisse.
6– Métal précieux. – Pour qui on a de l'amitié. – Rideau qui se lève et se baisse devant une fenêtre.
7– Douze pouces (pl). – Lieu de délices.
8– Qui a subi le supplice de la roue. – Agent politique de Louis XV.
9– Pron. pers. – Emietter entre ses doigts. – Outil de la couturière.
10– Caractère de ce qui est vrai. – Sixième lettre de l'alphabet hébreu.
11– Bord d'un cours d'eau. – Filet de pêche triangulaire.
12– Ville de Suisse. – Ira d'un lieu à un autre.

SOLUTIONS

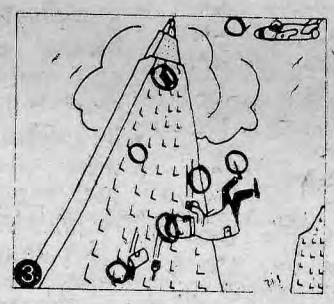

MOTS CROISES
Horizontalement: 1) poisson - 2) ta - 3) chaudes - 4) harpe - 5) teste - Verticalement: A) pêche - B) ha - C) art - D) soupe - E) dés - F) ote - G) nasse.

OBJET INDISPENSABLE
Il a le dentifrice mais pas sa brosse à dents !

LE SPORT
Equitation

LES UNS ET LES AUTRES
1) 7 - 2) 4 et 11 - 3) 6 et 13 - 4) aucun.

Le Camp Tisou

Fondé en 1971 le Camp Tisou a pour but principal de donner aux jeunes Acadiens assimilés la chance de redécouvrir leur culture et leur héritage, en plus de leur permettre de réapprendre leur langue française par des moyens simples en utilisant une pédagogie vivante. Les organisateurs tentent, de ne pas créer une atmosphère de classe.

Cet été comme par le passé le Camp aura une durée de deux semaines. Une semaine se déroulera au Centre Goëland et les jeunes auront la chance durant la deuxième semaine de se rendre au Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Ils pourront ainsi visiter des sites comme le Village Historique Acadien de Caraquet, le musée de la mer à Shippagan en plus de vivre dans une atmosphère totalement française.

Depuis ses débuts le Camp a toujours tenté d'avoir une programmation concrète. Comme outil de travail, on organise des ateliers afin d'apprendre du vocabulaire français. Pour permettre aux jeunes de mieux saisir le sens des nouveaux mots appris on organise des activités tel que préparer eux-même les mets acadiens qu'ils ont étudié.

Le Camp Tisou en est cet été à sa treizième année d'existence. Chaque année depuis sa fondation, les jeunes qui ont participé à cette session ont toujours eu une évaluation positive pour leur séjour passé dans un milieu francophone. En effet chaque année les jeunes ont noté dans leur évaluation que le Camp leur a permis de redécouvrir ce que signifie être un Acadien. Ils ont découvert une nouvelle extraordinaire soit qu'ils appartiennent a un peuple qui a une histoire, un passé courageux avec une culture, un héritage, et un language unique.

Des ateliers vivants avec des personnes ressources intéressantes tel que M. Théophile Blanchard, Mme Léah Maddix et David MacDonald autrefois du Secrétariat d'Etat, en plus d'apprendre du vocabulaire, des films, des sketch, des chansons, des ateliers de peinture, de théâtre et de danse n'a pu faire autrement que d'intéresser les jeunes qui ont participé au Camp pendant ces années.

Les premiers Camp avaient lieu au terrain de l'Exposition Agricole dans la région Evangéline. Ils eurent lieu à cet endroit jusqu'en 1975. Depuis lors les Camps ont lieu au Centre Goëland. Le lieu est propice à la philosophie du Camp Tisou soit de toujours veiller à ce qu'une éducation soit faite sur le plan culturel et linguistique aussi bien que sur le plan moral et spirituel sans oublier les valeurs de disciplines et respects de la personne pour viser à atteindre un développement plus complet de la personne.

Nombreuses sont les personnes qui après

avoir fréquenté le Camp Tisou ont décidé de poursuivre leur étude dans une institution française et tout particulièrement le Collège St-Anne de la Nouvelle-Ecosse. Cette expérience a été pour plusieurs un moment d'éveil ou un point de départ qui a permis à ces personnes de s'identifier comme des Acadiens.

C'est M. Jérémie Pineau qui a eu l'idée de créer ce genre d'activité. Au début c'est un Comité culturel formé de 5 à 6 personnes qui ont appuyé les efforts d'Antoine Richard alors animateur à la SSTA qui ont fondé le Camp Tisou.

Le premier directeur fut M. Léo Arsenault. Les participants de la région Evangéline jouaient alors le rôle de moniteur et chef-d'atelier. Par leur participation au Camp Tisou ils étaient invités à partager leur connaissance de la langue française avec des gens des autres régions de l'Ile.

Chaque année le Camp accepte de 20 à 25 acadiens assimilés de descendance par l'un ou l'autre des parents venant de l'extérieur de la région Evangéline. Ceci permet aux acadiens assimilés de vivre une expérience de deux semaines avec des jeunes d'une région française. Ils réalisent ainsi qu'il est possible de vivre, de travailler et même mourir en français ici à l'Ile-du-Prince-Edouard

Depuis les années le Camp a connu une évolution très importante. Il est de plus en plus difficile de trouver des jeunes tisouistes âgés de 13 à 17 ans pour participer au Camp d'été. La plupart sont déjà sur le marché du travail occupant des emplois d'été. Il est aussi difficile de convaincre les jeunes que ces deux semaines de formation ou de développement leur sera d'une richesse incalculable.

Malgré les changements connus au cours des années le Conseil d'administration du Camp Tisou possède toujours le plein contrôle sur ce qui se réalise au Camp. Il peut encore malgré les changements réaliser des conversions culturelle auprès des jeunes acadiens. Il peut continuer à améliorer le français de ceux qui parlent déjà la langue. Il faut admettre qu'une exigence pour être admis au Camp Tisou soit que le participant doit comprendre un minimum de français.

Chaque année le Camp Tisou possède un thème pour le Camp. Cette année le thème est "Regard sur les festivités acadiennes de 1984" et en 1983 le Camp Tisou est prêt a défoncer les portes pour réclamer les acadiens qui ont perdu leur langues en heureux contraste avec la SSTA qui aujourd'hui se contente de laisser la porte ouverte aux acadiens qui ont perdu ou sont en train de perdre leur langue et culture.

Les organisateurs souhaitent que cet été plusieurs jeunes refléchiront du thème afin de les inciter à participer au 13e Camp Tisou regroupant des jeunes de Tignish à Souris d'ou le nom Tisou. Plus que jamais nous devons nous préparer à fêter les fêtes de 1984 dans une atmosphère française avec des jeunes possédant cette fierté d'être Acadiens.